

Plan historique de Nîmes.

bénédictine, Saint-Sauveur-de-la-Font, sont fondées au cours de cette période.

La ville médiévale

La ville médiévale s'organise autour des principaux axes et monuments de la Nîmes gallo-romaine. Son emprise est réduite à 30 ha environ, un peu moins du dixième de la superficie de la cité antique. À l'intérieur de l'enceinte dont la construction paraît achevée à la fin du XII^e s., les secteurs bâtis jouxtent des espaces cultivés. Outre les quartiers marchands et artisanaux, en particulier celui de l'Agau, trois pôles matérialisent l'emprise des pouvoirs sur la ville : l'amphithéâtre, siège du pouvoir vicomtal, abrite les « chevaliers de l'Arène » chargés de la défense militaire de la ville ; l'enclos du chapitre, avec sa propre enceinte englobant le quartier voisin de la cathédrale ; le consulat, itinérant avant de s'installer au début du XIII^e s. dans la Maison Carrée dite le Capitole.

En 1226, à la fin de la guerre contre les Albigeois, Nîmes passe sous le contrôle du roi de France et devient siège d'une sénéchaussée. Installée avec le tribunal et la prison au nord-est de l'amphithéâtre, celle-ci occupe une position médiane entre la ville commerçante et artisanale et l'enclave militaire de l'Arène, affirmant ainsi le rôle d'arbitre de la justice royale. L'hôtel de la Monnaie royale (disparu) et la Trésorerie du roi (actuel hôtel de ville*) complètent le dispositif. Témoins du développement économique et démographique de la ville, les couvents s'installent dès le XIII^e s. hors de l'enceinte. Le chemin de Montpellier, itinéraire vers Saint-Jacques-de-Compostelle, structure le faubourg ouest de la Madeleine où, outre les franciscains, logis et hôpitaux s'installent.

Désireuse de s'éloigner des artères populaires jouxtant l'Agau ou les places de marché, l'élite nîmoise lotit le quartier du Prat

L'ORDONNANCE DE 1548 ET LA PROTECTION DES ANTIQUITÉS DE NÎMES

L'intérêt suscité par les antiquités du midi de la France à l'époque classique n'a pas produit, avec la notion de patrimoine national, des mesures de protection, à la réserve de cette ordonnance de septembre 1548, prise par Anne de Montmorency, gouverneur du Languedoc, ordonnance qui n'eut pas d'effet mais qui peut être considérée comme l'origine de la législation sur les monuments historiques. « Comme en passant par la dicte ville, nous avons vu de beaux et grands édifices antiques, dont les connaisseurs prennent délectation et profit pour l'art d'architecture, ornement du pays du Languedoc et louange de ce royaume, et pour ce que aucuns de la dicte ville possèdent maisons près et à l'entour de ces édifices, lesquels journellement édifient de nouveau : de telle sorte que, pour les agrandir et accommoder à leur profit particulier, ils cachent, ruinent et démolissent icelles antiquités, en manière que en peu de temps, ils auront si bien entrepris sur icelles que le tout sera ruiné, détruit et gâté. Nous, à ces causes et désirant que telles choses soient conservées et gardées en leur entier, vous mandons, commandons et expressément enjoignons de faire défendre de par Nous à tous les possesseurs des dites maisons antiques de ne démolir les dites antiquités ni qu'il y soit fait aucun bâtiment neuf qui puisse les couvrir ou cacher en quelque sorte que ce soit sans préalablement vous y appeler, avec les gens du roy de la dicte ville, pour en faire une visitation et voir s'il sera bon, raisonnable et nécessaire leur bailler permission de ce faire. Et si aucuns contrevenaient aux dites défenses, vous procéderez à l'encontre d'iceux ainsi qu'il appartiendra. »

au cours des XIV^e s. et XV^e s. (actuelles rues des Greffes, du Chapitre et Dorée), et dispose là de vastes hôtels. Plus au nord, Charles VI fait bâtir en 1391 un château royal à la place du fortin établi depuis le haut Moyen Âge à la porte d'Auguste. La suppression de cette porte modifie l'organisation du secteur, et l'installation de la garnison libère de sa vocation militaire l'amphithéâtre qui devient un quartier urbain à part entière, après l'occupation par la population des constructions délaissées.

Du XVI^e s. à la fin de l'Ancien Régime
Acquise rapidement aux idées de la Réforme, Nîmes subit à plusieurs reprises, entre 1562 et la paix d'Alès en 1629, les violences et les destructions des guerres de Religion : les faubourgs sont sacrifiés pour la défense de la place protestante, avec la construction d'une enceinte bastionnée entre 1622 et 1628.

Pour constater une évolution urbaine notable, il faut attendre la fin des troubles religieux. À l'intérieur de l'enceinte, densité du parcellaire et surpopulation annihilent les efforts d'aménagement qui ne porteront, jusqu'à la fin du XVIII^e s., que sur les abords de la ville. Un jeu de mail (disparu), décrit comme l'un des plus beaux du royaume, est aménagé à partir de 1636. La démolition des bastions de Rohan suscite la première initiative d'embellissement importante : auprès de la porte de la Couronne, traditionnelle entrée d'honneur de Nîmes sous l'Ancien Régime, les édiles aménagent la promenade de l'Esplanade. La création de la promenade du Grand et du Petit Cours (actuel boulevard Gambetta) à la fin du XVII^e s. résulte de la réorganisation militaire de la province qui vise, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, à prévenir un soulèvement protestant : le fort* est érigé en 1687-1688 au nord de la ville, dans le faubourg des Prêcheurs ; l'enceinte médiévale, obstacle à une éventuelle intervention militaire, est abattue entre le faubourg et le centre ancien ; à son emplacement on trace une promenade à l'image de celles déjà créées peu auparavant à Paris, Aix et Marseille. Selon la tradition, un architecte nîmois, alors fort renommé, Gabriel Dardailhon, serait à l'origine de cette réalisation ; il aurait projeté d'harmoniser les façades riveraines du Cours en les dotant toutes de terrasses. Les casernes (1695-1700) et les réalisations caritatives et hospitalières, tels l'hôtel-Dieu (dès 1659) et l'Hôpital général (1694), complètent l'équipement de la ville.

Au XVIII^e s., l'essor industriel et démographique entraîne un profond renouvellement de la structure urbaine et l'extension rapide des faubourgs. Les édiles en assurent le contrôle en 1734 par un règlement d'urbanisme global, dont témoignent la voirie rectiligne du faubourg Richelieu, l'homogénéité du bâti et du parcellaire du lotissement de ce faubourg à partir de 1745.

Faisant pendant à l'urbanisation du faubourg Richelieu, celle du quartier de la Madeleine à l'ouest est l'objet de visées plus ambitieuses. En 1740, l'intendant charge Jacques Philippe Mareschal, ingénieur du roi et directeur des Fortifications de la province, d'améliorer l'alimentation de la ville en eau à partir de la source de la Fontaine et de valoriser les vestiges du sanctuaire antique découvert à ses abords en les entourant d'un jardin (voir Augusteum). Mareschal amplifie le programme initial avec le développement urbain de toute la zone rurale étendue entre le jardin et l'enceinte de la ville. Deux axes perpendiculaires structurent le nouveau quartier doté d'une voirie rectiligne : le quai de la Fontaine, dont les élévations devaient être « normalisées », et le Cours Neuf (actuelle avenue Jean-Jaurès), prolongeant la grande allée médiane du jardin. Par son ampleur, le projet surprend les Nîmois avant de

LES ANTIQUITÉS DE NÎMES ET L'ÉRUDITION DU XVI^e S. AU XIX^e S.

Le premier historien nîmois est un juriste, Jean Poldo d'Albénas. Son Discours historique de l'antique et illustre cité de Nîmes, publié à Lyon en 1560, est un des premiers ouvrages imprimés consacrés à l'histoire d'une ville française et à ses monuments. Au siècle suivant, troublé par les affrontements religieux, les travaux des érudits se poursuivent, mais leurs auteurs ne parviennent pas toujours à les faire imprimer. L'avocat Anne Rulman a laissé un précieux manuscrit, où il a dessiné et décrit les monuments : ses Récits des anciens monuments de la première et seconde Narbonnaise et son Inventaire particulier de l'histoire des antiquités de Nîmes datent de 1627. Un autre juriste, Gaillard Guiran, avait achevé en 1652 un manuscrit en trois volumes traitant des antiquités de Nîmes en général, des inscriptions et des monnaies. Jacques Deyron publiait en 1653 à Grenoble un livre intitulé Des anciens bâtiments de Nîmes, et trois années plus tard Des antiquités de la ville de Nîmes. Né à Nîmes en 1703, Jean-François Séguier se passionnait aussi bien pour les sciences naturelles que pour l'épigraphie, l'histoire, l'archéologie et la numismatique.

Très jeune, il a eu la chance de rencontrer le grand érudit italien Scipione Maffei qui, occupé à constituer un recueil des inscriptions latines, l'emmena visiter les grands centres intellectuels de l'Europe. Dans l'hôtel qu'il se fit bâtir à Nîmes, Séguier rassembla d'abondantes collections d'inscriptions, de médailles, d'objets antiques, de fossiles, d'estampes. Il constitua également une riche bibliothèque qu'il légua, avec sa maison et ses collections, à l'académie de Nîmes. En 1772, le célèbre architecte, peintre et décorateur parisien Charles Louis Clérisseau publiait ses Antiquités de France. Monuments de Nîmes. La collection de vingt-cinq maquettes en liège représentant des monuments gallo-romains reproduits à l'échelle du 1/100 par Auguste Pelet a été présentée à l'Exposition universelle de 1839 (actuellement au Musée de Saint-Germain-en-Laye). Plus tard, Auguste Pelet modela dans le liège une nouvelle série d'édifices antiques de Nîmes, de la Narbonnaise, d'Italie ou de Grèce, qui furent conservés à Nîmes (maquette de la Maison Carrée exposée sur place, maquette du Pont du Gard, au Musée archéologique). D. D.

les choquer, car le coût dépasse les moyens de la municipalité. Lié au développement économique, il annonce, avec le quartier de la Fontaine, la construction d'un nouvel ensemble urbain qui, dépassant les oppositions traditionnelles entre le centre ancien et les faubourgs, préfigure le développement des villes au siècle suivant.

Dès 1766, les édiles souhaitent se débarrasser de l'enceinte : inutile et vétuste, elle n'est plus compatible avec l'image d'une ville moderne ; elle gêne les communications entre le centre, lieu de résidence des marchands fabricants, et les quartiers hors les murs où se multiplient les petits ateliers de production textile. À l'initiative de l'intendant, l'architecte toulousain Jean Arnaud Raymond donne en 1785 un plan d'embellissement de la ville, prévoyant l'aménagement des abords du centre ancien, le désenclavement des monuments antiques, depuis peu redécouverts avec passion, et l'urbanisation d'une zone encore rurale, étendue en contrebas de l'Esplanade. Le déclenchement de la Révolution ne permet pas de mettre en œuvre ce vaste projet ; seule la démolition de l'enceinte sera poursuivie durant cette période, et achevée en 1793.

Le XIX^e s.

Le projet de Raymond n'est pourtant pas totalement oublié. Les opérations amorcées sous le Consulat et l'Empire sont confiées à

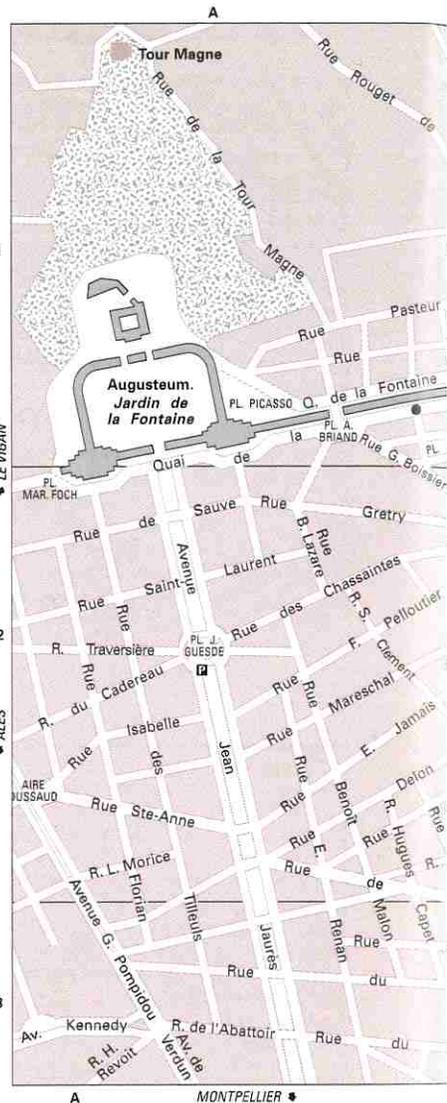
Charles Durand et Victor Grangent, émules de Raymond. Dans les années 1809-1812, ils donnent ensemble les plans et les devis des travaux projetés par ce dernier pour l'aménagement des boulevards, la mise en valeur de la Maison Carrée et celle de l'amphithéâtre que Grangent restaure après la démolition des habitations qui l'encombraient. À proximité, à l'emplacement de la vieille sénéchaussée, Durand construit un palais de justice dont le portique dorique s'ouvre sur le nouveau boulevard. Il dote également l'Hôpital général (actuel lycée Alphonse-Daudet) d'une nouvelle façade destinée à masquer les irrégularités de ces bâtiments hétérogènes et à embellir la perspective formée, de ce côté de l'amphithéâtre, par le boulevard de la Madeleine (actuel boulevard Victor-Hugo). Le plan de Raymond inspire également un ambitieux projet d'aménagement des abords de la Maison Carrée. Première intervention décisive, le théâtre (disparu) est édifié à partir de 1798 ; il ne reçoit qu'en 1824 la colonnade ionique ouverte sur le boulevard, face au monument romain qui, suite aux fouilles archéologiques de 1820, après son dégagement et sa restauration par Grangent, est transformé en musée. La rue Auguste, tracée en 1824-1825 dans l'axe de la Maison Carrée, et les immeubles élevés conformément au modèle donné en 1800 par Durand parachèvent le projet.

De nombreuses autres réalisations publiques ou privées donnent aux boulevards leur caractère exceptionnel de sociabilité et de monumentalité : les églises Saint-Paul* (concours en 1825, consécration en 1849), Sainte-Perpétue* (1852-1864) et Saint-Baudile* (concours en 1860, consécration en 1877), le square de la Couronne* (vers 1860), l'immeuble du passage Guérin avec la restauration de la porte d'Auguste (1872-1876), la galerie Jules-Salles (1894, voir boulevard Amiral-Courbet), mais aussi des cafés, des magasins et des banques.

Un plan d'alignement, mis en application avant son adoption définitive en 1854, permet le lancement d'opérations d'urbanisme comme celle du quartier de la gare. La conception en est due à Didion et Liotard. Vers 1840, Didion, projette les aménagements ferroviaires de la ligne Nîmes-Montpellier et, l'année suivante, ceux de l'avenue de la gare (actuellement avenue Feuchères). Établie volontairement dans la perspective de la tour Magne, celle-ci relie de façon triomphale la gare et le centre ancien avec ses 60 m de large. L'avenue débouche sur la promenade de l'Esplanade, agrandie et réaménagée à cette occasion, avec une fontaine monumentale inaugurée en 1851.

À l'extension est-ouest du XVIII^e s. succède donc un développement vers le sud, entre la ville et le viaduc, puis, dans la seconde moitié du siècle, une densification des quartiers au sud-est avec, entre 1866 et 1872, le prolongement du Cours Neuf amorcé par Mareschal (actuellement boulevard Jean-Jaurès).

Dans le centre ancien, l'« haussmannisation » est engagée vers 1850 avec les amorces des rues Général-Perrier et Guizot. Les transformations s'achèvent dans les années 1870-1880 : prolongements de la rue du Général-Perrier jusqu'à la place Belle-Croix et de la

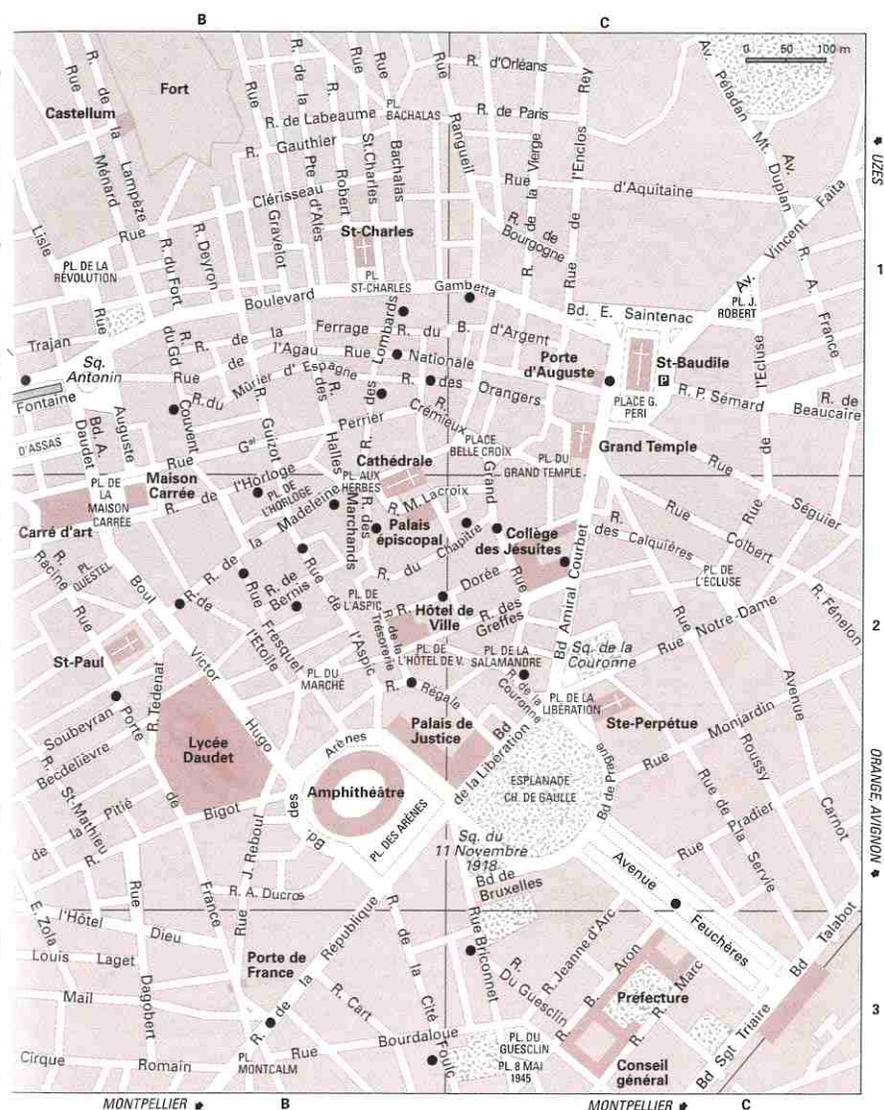


Nîmes.

rue Guizot, ouverture de la rue des Halles. Dans les années 1880 sont construites les halles centrales (disparues) inspirées du modèle parisien de Baltard. Créé par Charles Juvénel, un mercier entreprenant, le premier grand magasin nîmois leur fait face. Enfin, la canalisation de l'Agau, commencée en 1839, se poursuit en 1876 et permet, au nord de la ville, l'ouverture d'une rue parallèle, l'actuelle rue Nationale. T. L. et Co. P.

Fin du XX^e s.

Depuis 1983, sous l'impulsion d'un maire nouvellement élu, Jean Bousquet, l'essor de la ville, enrichie en monuments signés par des architectes mondialement réputés,



s'inscrit dans une stratégie de relance économique par les grands projets d'investissement. Le centre ville concentre quelques-unes des interventions les plus prestigieuses dont le Carré d'art* par sir Norman Foster, les réalisations sur l'architecture intérieure de l'opéra, de l'hôtel de ville et du lycée Daudet par Jean-Michel Wilmotte, des créations originales de Philippe Starck, la couverture-mobile des arènes, etc. Mais les faubourgs n'ont pas été oubliés. C'est le sud de la ville qui concentre les expériences : Colisée* de Kurokawa et stade des Costières* de Vittorio Gregotti et Nemausus* de Jean Nouvel. J.-F. P.

TOUR MAGNE (Plan A1)

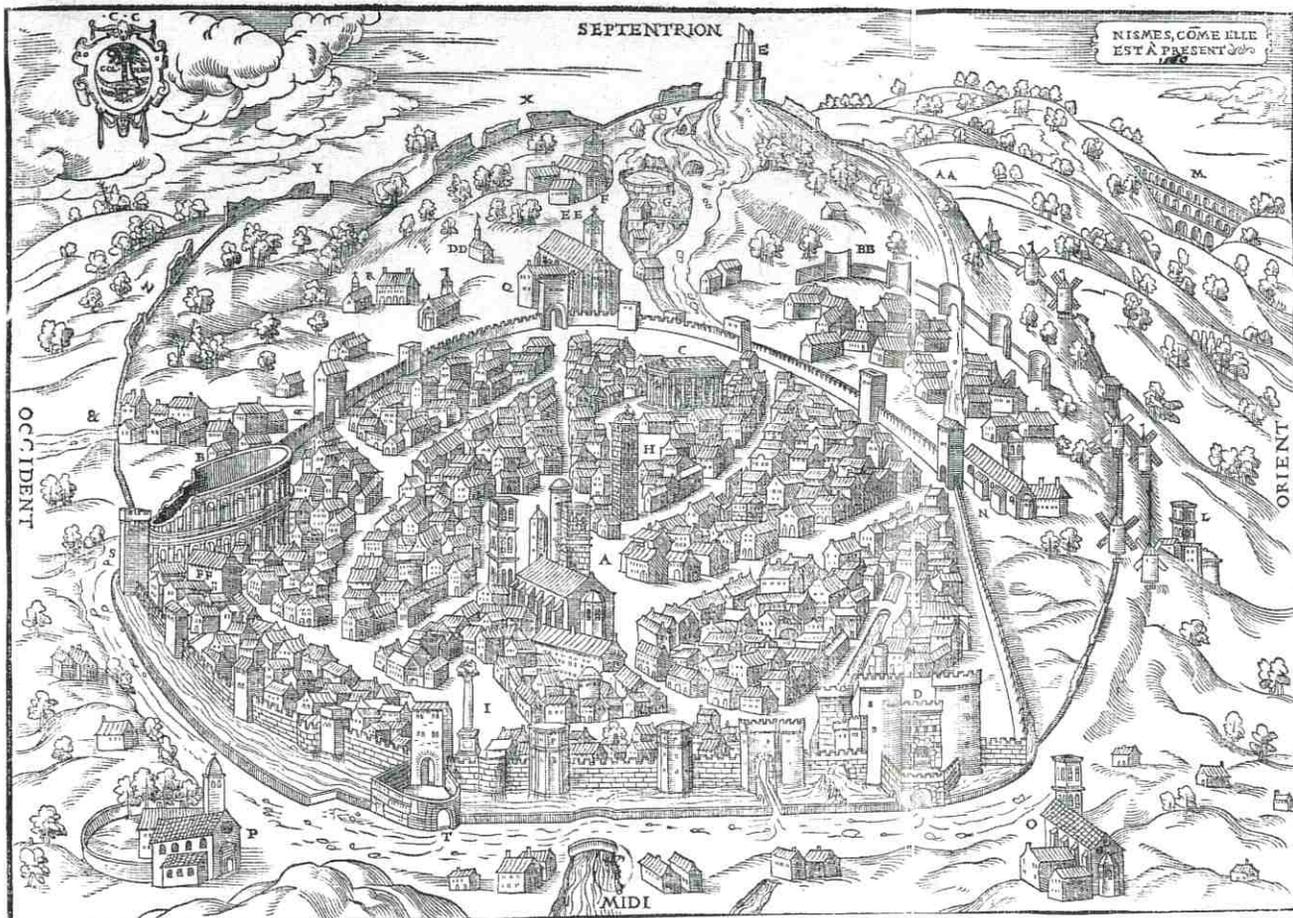
Cette énorme tour construite sur le mont Cavalier, la plus haute des collines de Nîmes,

visible de fort loin, n'a jamais cessé d'intriguer le public et les érudits qui ont eu à son sujet toutes sortes d'interprétations : tour de signalisation, trophée élevé par Domitius Ahenobarbus, imitation du phare d'Alexandrie d'Égypte, l'une des sept merveilles du monde. Autorisé par lettres patentes du roi Henri IV en 1601 à entreprendre la recherche d'un trésor que l'on imaginait caché dans la tour, François Traucat, bourgeois nîmois, en vida l'intérieur, et dégagna un nombre impressionnant de matériaux que les archéologues modernes ont su réinterpréter comme étant la maçonnerie d'une tour préromaine antérieure au monument romain. Lorsque le visiteur pénétrant aujourd'hui dans la tour Magne, il a du mal à imaginer que le vide artificiellement créé par François Traucat correspond en réalité à une tour pleine en pierres sèches de plan

MÉRIMÉE ET LA TOUR MAGNE

« L'existence de la Tour Magne, qui paraît avoir été un de ces mausolées nommés *sep-tizonium*, est un problème inexplicable. D'après les règles de la statique, elle devrait être tombée depuis longtemps. L'étage supérieur, sur la plate-forme duquel on a établi depuis peu un télégraphe, est perché au sommet d'une espèce de cône tronqué, lequel n'est point voûté ; il se termine par une couche confuse et assez peu épaisse de petites pierres noyées dans du ciment. Quand on réfléchit d'en bas au poids que cela supporte, et qu'un architecte vous explique ce que c'est qu'un porte à faux, on se sent l'envie de s'éloigner, mais on reste en pensant à la solidité du ciment romain qui devient plus dur et plus compact que la pierre, et qui a résisté à tant de siècles. »

Prosper Mérimée, Notes d'un voyage dans le midi de la France, 1835.



Nîmes.
À gauche, l'amphithéâtre ;
au centre, la cathédrale Notre-Dame ;
en haut, la tour Magne.

Gravure publiée dans
*Discours historique de l'Antique
et illustre cité de Nismes*
de Jean Poldo d'Albenas (1559).

ovoïde et en forme de pain de sucre, large de 12,70 m, avec 17,20 m à la base, et haute de 18 m. Les vestiges de ses fondations ont été révélés par des fouilles récentes, et l'empreinte de son parement extérieur est toujours parfaitement visible, en élévation sur la paroi de blocage du monument romain qui, tel une poupée russe, est venue envelopper la tour préromaine. Celle-ci appartient à une longue série caractéristique de l'architecture défensive protohistorique dont on trouve encore des exemples, certes moins imposants, sur des grands oppidums gaulois comme ceux de Nages* ou d'Ambrussum*. Point fort de la fortification indigène, elle dominait et signalait en quelque sorte le sanctuaire de source voué à Nemausus, la divinité éponyme de la ville de Nîmes. Par ses dimensions exceptionnelles, elle magnifiait sans doute aussi la puissance de la tribu des Volques Arécomiques.

C'est cette valeur symbolique que les Romains ont voulu retenir lorsqu'ils ont reconstruit, en enveloppant la précédente, une seconde tour encore plus puissante et plus haute (hauteur conservée 32,70 m), l'intégrant à la fois dans le vaste ensemble de l'Augusteum et dans l'enceinte urbaine construite sous le principat d'Auguste. La turris Magna (la grande tour) est octogonale, à parement de moellons et ponctuellement de pierres de grand appareil. Un premier soubassement est lié à la courtine nord de l'enceinte ; il est lui-même enveloppé par un autre soubassement à niches lié d'une part à la courtine se dirigeant vers l'ouest et d'autre part au sud à un accès extérieur, longue rampe coude de 45 m de long construite sur arcades. Au-dessus de ce soubassement s'élève une tour octogonale où le décor n'est utilisé que pour rompre la monotonie de la maçonnerie : la partie haute conservée comprend un

niveau à pilastres surmonté d'un niveau à colonnes engagées (en partie détruites). Un escalier intérieur à volées droites conduisait au sommet de la tour : on en découvre encore des vestiges depuis la face extérieure ouest, très ruinée, et à l'intérieur où des restes de marches et de paliers sont visibles. Un escalier moderne construit par Questel permet l'accès au sommet.

J.-L. M.

■ AUGUSTEUM ET JARDIN DE LA FONTAINE (Plan A1)

Au sein du jardin de la Fontaine, l'Augusteum est un ensemble culturel unique conçu juste avant notre ère. Le seul monument conservé de l'ensemble monumental antique est le temple dit de Diane à la destination incertaine, qui est une vaste salle voûtée reliée à un théâtre par un portique. Abandonné au Moyen Âge le site fut réaménagé au XVIII^e s. sous l'égide de Mareschal, avec tout à la fois les préoccupations d'utilité (le bon fonctionnement de la fontaine alimentant les lavoirs), de restauration archéologique et de conception d'un jardin d'agrément – l'un des tout premiers d'Europe.

Pour comprendre l'ensemble constitué aujourd'hui par la tour Magne, le bassin de la Source, le temple dit de Diane et le jardin de la Fontaine, il faut évoquer les sebasteia orientaux, en particulier celui du sanctuaire d'Alexandrie que nous a décrit Philon au tout début du I^{er} s. après J.-C. : il parle d'un enclos très vaste « pourvu de portiques, de bibliothèques, de salles de réunion, de bosquets, de propylées, avec des places spacieuses et des esplanades, le tout disposé avec un luxe et un art remarquables ».

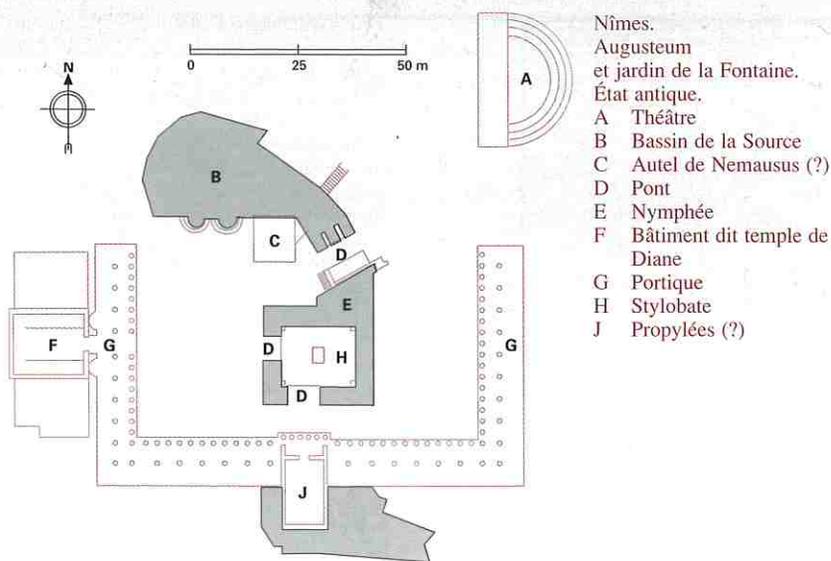
L'Augusteum

C'est dans cet esprit, mais plus modeste, qu'en l'honneur de l'empereur Auguste les architectes romains ont créé à Nîmes un augusteum comme il en est attesté de comparables à la même époque en Orient (à Éphèse et à Nicée) ou en Italie (à Ferento). Le complexe de Nîmes, qui présente beaucoup de similitudes avec celui de Ferento, est le seul exemple archéologique dans l'Occident romain dont les grandes lignes et les principaux dispositifs sont aujourd'hui parfaitement perceptibles.

Il était organisé autour d'un portique en U, aux ailes faisant retour au nord en direction du mont Cavalier, qui domine encore la tour Magne. Ce portique enfermant un espace sacré (ou temenos) assurait la liaison entre un théâtre localisé au nord-est et une grande salle voûtée dite temple de Diane à l'ouest. La partie centrale est occupée au nord par le bassin de la Source, où resurgissent les eaux souterraines, canalisées au centre vers un nymphée bordé de portiques. Une plateforme centrale, à laquelle on accédait par deux ponts amovibles, avait sa partie haute décorée d'une frise continue de rinceaux et ses angles marqués par des colonnes corinthiennes. Du fait de ces colonnes, cette plateforme est qualifiée de stylobate. Au centre du stylobate s'élevait sans doute un autel dédié à Rome et Auguste : il n'en subsiste que la trace d'un massif de maçonnerie.

Du théâtre, dégagé au XVIII^e s. mais recombé peu après, il ne reste que l'évocation suggérée par un mouvement de terrain sous la pelouse. Partie intégrante de l'Augusteum, ce théâtre était réservé à des spectacles dionysiaques et des jeux scéniques de type grec donnés en l'honneur des empereurs régnants. La confrérie thymélique des artistes dionysiaques de Nîmes se réunissait à dates régulières, dans le cadre de synodes par exemple.

Faisant retour sur l'aile avant du portique, le pseudo temple de Diane appartient pour l'essentiel à la première phase de construction augustéenne. Une vaste salle centrale, encadrée par deux couloirs latéraux, a conservé une partie de son volume constitué d'arcs en grand appareil de largeurs imposantes, certains en saillie, donnant ainsi l'illusion de doubleaux. Les murs latéraux, intégralement conservés au nord, étaient ornés de colonnes



composites plaquées sur les murs, avec douze niches réparties dans les parois couronnées de frontons alternativement triangulaires ou cintrés. Le mur du fond est percé de trois baies. Celle du milieu a perdu son plafond sculpté (les restes sont déposés au sol) et son grand fronton, seulement connu par des gravures anciennes. Les baies latérales assuraient la communication avec des couloirs dont les sols en plan incliné permettaient d'accéder à l'étage supérieur (aujourd'hui arasé). Les chapiteaux, l'ordonnement du décor intérieur, les caissons plats des plafonds, les proportions générales correspondent aux normes architecturales de la période augustéenne. En revanche, la façade à l'est, avec ses trois arcades formant l'entrée, a été très remaniée au II^e s., sans doute à l'époque d'Hadrien, lorsque l'Augusteum a été réhabilité. On épilogue toujours sur la destination de ce monument : s'il faut écarter l'hypothèse d'un temple en l'honneur de Diane, on ne peut refuser celle d'une salle réservée à des célébrations liées au culte de l'empereur, ou bien celle d'une bibliothèque.

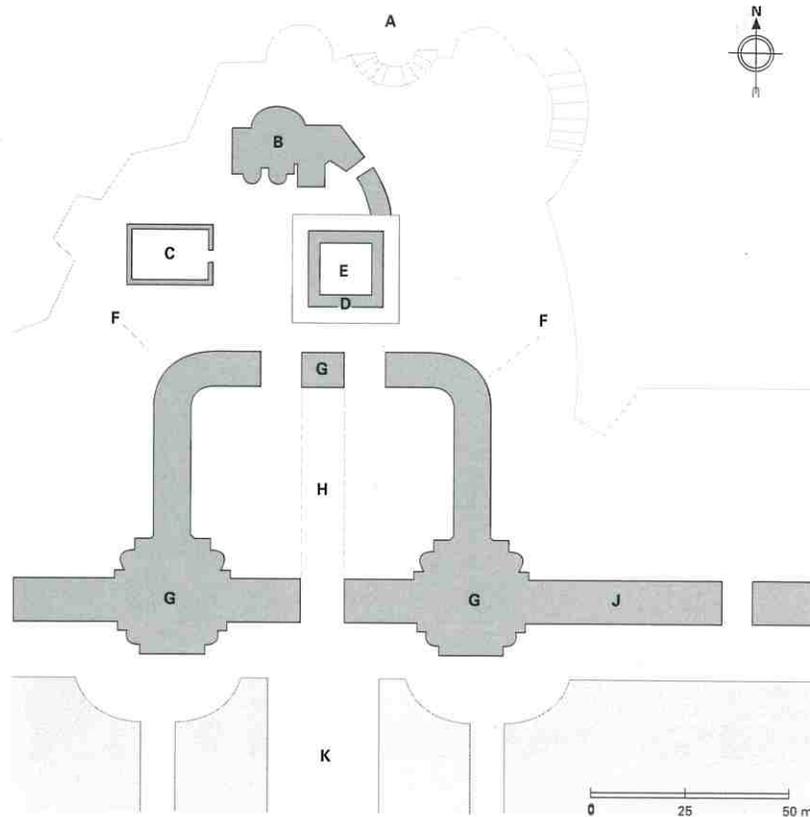
Dans les vestiges de pilettes de pierre au-dessus du bassin de réception des eaux qui borde le portique au sud, certains ont vu les traces d'un temple, d'autres celles de thermes. Il faut plus vraisemblablement les identifier avec des vestiges de *propylées*, entrée monumentale édifiée à l'époque d'Hadrien, qui donnait accès depuis la ville à l'aire sacrée de l'Augusteum. En revanche, la plate-forme de maçonnerie adossée au bassin de la Source (partie actuellement engazonnée) correspond sans doute, étant donné la proximité immédiate de la source, à la base d'un

groupe statuaire ou à l'emplacement d'un *autel dédié au dieu Nemausus*.

Ensemble culturel unique, l'Augusteum est un magnifique exemple d'une annexion progressive d'un espace très tôt sacralisé par les populations indigènes, comme en témoignent les découvertes récentes dans les terrains qui jouxtent le temple de Diane : inscriptions votives en gallo-grec, linteau à cuves céphaliformes identique à ceux découverts à Entremont, rehaussé de décors en relief et de peintures, buste de guerrier assis. Peu à peu, sans d'ailleurs que les Romains aient cherché à les dépouiller ou à les supplanter par d'autres, les divinités indigènes ont été intégrées à la nouvelle organisation religieuse, le culte rendu à l'empereur s'appropriant l'espace sacré en se superposant aux cultes autochtones. Certes les dédicaces au dieu indigène de la source, divinité éponyme de la cité, Nemausus, sont nombreuses, mais ce sont les dédicaces à Auguste, dans le dernier quart du I^{er} s. avant J.-C., qui témoignent des premières manifestations de piété, de loyalisme. J.-L. M.

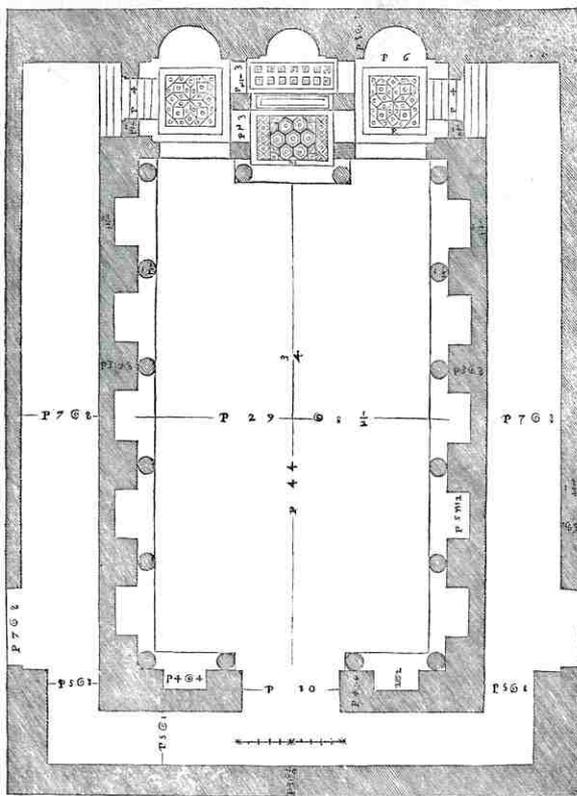
Le jardin de la Fontaine

Le site connut une assez longue phase d'abandon pendant le Moyen Âge. Seul un bâtiment échappa au sort commun, le temple de Diane, affecté dès le X^e s. comme chapelle d'une congrégation de bénédictines, avant les absurdes déprédations qui le mutilèrent de toute sa partie gauche à la fin du XVI^e s. et au début du XVII^e s. L'essentiel du site antique, enfoui sous des monceaux de remblais, reparut au milieu du XVIII^e s. du fait de travaux de régularisation du cours d'eau issu de la fontaine. L'économie nîmoise, fondée sur le traitement des laines, des draps, du coton



et de la soie, dépendait entièrement de ce cours d'eau appelé l'Agau. Celui-ci alimentait les lavoirs et les bassins de teinture avant de traverser la ville. Les industries, en pleine expansion depuis le début du XVIII^e s., ne pouvaient continuer à dépendre des aléas de la pluviosité. Il fallait trouver une solution pour assurer l'alimentation permanente des lavoirs. C'est à l'occasion des premières fouilles effectuées dans ce dessein que reparurent en 1739, aux yeux de l'Europe ébahie,

tout un système de canalisations et de retenue d'eau d'époque romaine répondant par anticipation aux préoccupations de la communauté nîmoise. L'architecte chargé par l'intendant de la province de diriger l'opération fut le parisien Jacques Philippe Mareschal, directeur des fortifications du Languedoc, assisté d'un architecte sorti de la dynastie locale des Dardaillon, Gabriel. La découverte des antiques n'était pas sans compliquer le programme. Comment incorporer ce patrimoine au projet utilitaire ? D'autre part, la communauté urbaine se préoccupait de la multiplication désordonnée de ses faubourgs. Quel tracé directeur donner à cette extension de la ville aux abords du site antique redécouvert ? Au XVIII^e s., l'urbanisme faisait partie des attributions naturelles des ingénieurs du corps des fortifications : Mareschal, faisant fusionner ces divers programmes en un seul, fut ainsi conduit à concevoir le parti du jardin, tout à la fois parc archéologique et poumon d'une ville neuve, l'un des premiers jardins d'Europe expressément conçu pour la détente des citadins, et à prendre ce jardin pour origine de la longue avenue nord-sud, l'actuel cours Jean-Jaurès, devant servir d'axe de développement



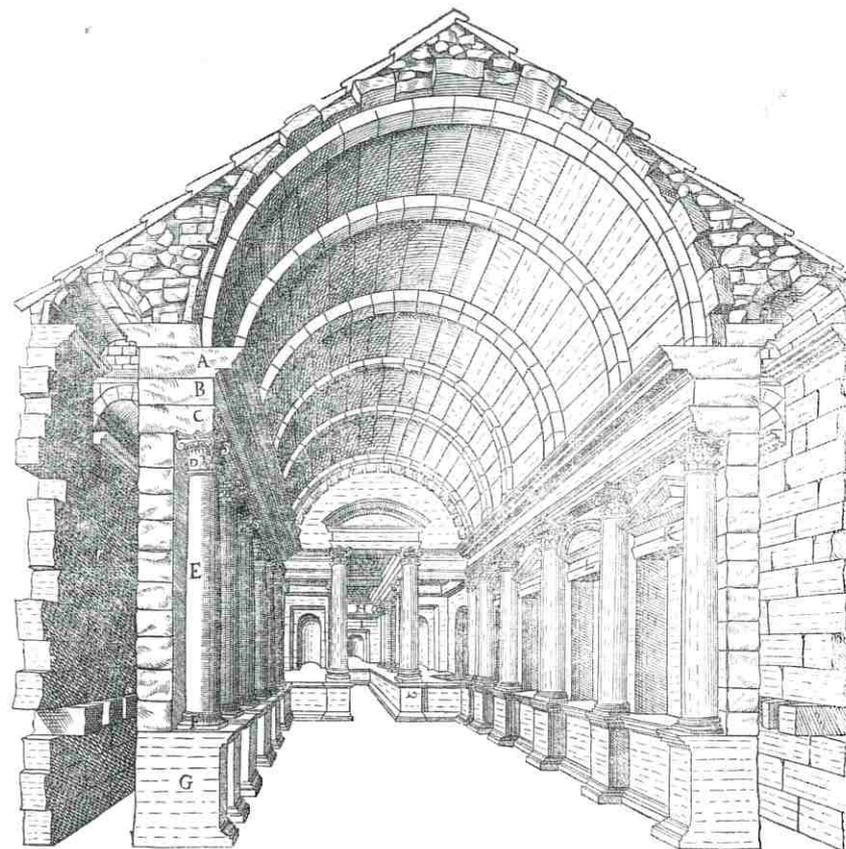
Nîmes.
Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Temple de Diane.
D'après Palladio,
*Quattro Libri
dell'Architettura*
(1570).

aux quartiers neufs de la ville. L'ingénieur du roi ne manqua pas de traiter la question de l'eau, prévoyant de stocker 250 000 m³, construisant de nouveaux lavoirs et de nouveaux bassins pour les teinturiers. Il semble cependant qu'il se soit laissé aller à privilégier la partie noble de sa mission, à préférer les embellissements, comme on disait alors, à l'utile. La conduite des travaux fut affectée pendant les années du chantier, de 1745 à 1760, par les plaintes des édiles sur les coûteux penchants au faste de Mareschal, son manque d'assiduité dans la conduite des travaux, crise conclue par le refus des Nîmois de continuer l'aménagement des parties hautes du jardin telles que les voulait l'ingénieur du roi.

Mareschal a ordonné sa composition en respectant le plus possible l'implantation des ouvrages antiques en reprenant à son compte les deux axes perpendiculaires de l'Augusteum. Aux angles du *stylobate*, à la place des colonnes antiques, sont aujourd'hui les marmousets en ronde bosse et les urnes ornementales, œuvres du sculpteur Pierre Hubert Larchevêque, pensionnaire du roi à Rome, choisi par Mareschal pour l'assister dans cette partie de l'ouvrage. Au milieu du *stylobate*, à la place de l'autel an-

tique, se dresse une sculpture allégorique d'un certain Dominique Raché – réalisation assez décevante d'un « sculpteur ignorant » au dire de Mareschal – représentant la nymphe de la source. Le rinceau courant en frise autour du *stylobate* est une copie assez fidèle de l'original antique. Est également restitué d'après l'antique le parti du portique formant le bord extérieur du canal de ceinture du *stylobate*, avec ses colonnes doriques qui plongent leur base dans l'eau. On ignore la fonction originelle de ce portique. Au XVIII^e s., lui fut donné le nom suggestif de nymphée. La terrasse qui entoure le nymphée est cantonnée de quatre grands termes de marbre du XVIII^e s. représentant des divinités rustiques, entre autres Pan et Bacchus. Elles proviennent du dépeçage du château de La Mosson*. Les vases Médicis de marbre qui ponctuent le déroulement des balustrades à divers endroits du jardin ont la même provenance.

Il fallut les troubles civils des années 1560-1570, puis la révolte de Rohan, en 1621, pour entamer la démolition du *temple de Diane* aux fins d'en employer les matériaux pour la consolidation des fortifications urbaines. Ainsi meurtrie, la ruine s'inscrit dans son boqueteau de pins comme le



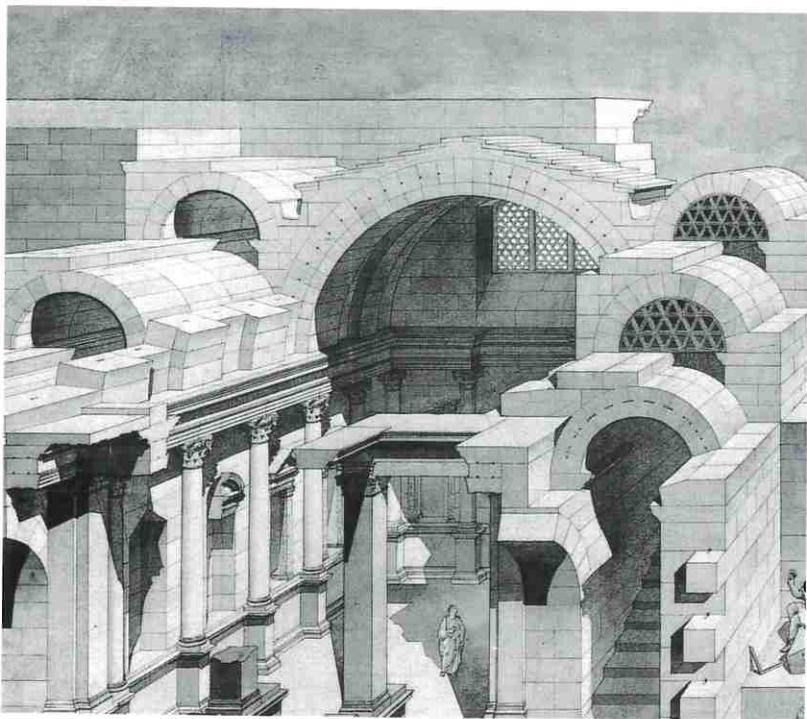
Nîmes.
Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Temple de Diane.
Gravure publiée dans
*Discours historique de l'Antique
et illustre cité de Nîmes*
de Jean Poldo d'Albenas
(1559).

contrepoint, romantique avant la lettre, au parterre géométrique de Mareschal. Elle est pratiquement restée telle que la peint Hubert Robert en 1787, resplendissante dans sa patine de teinte sanguine résultant des centaines de graffitis tracés à l'oxyde de fer par les compagnons tailleurs de pierre venus ici au cours de l'âge classique pour étudier l'admirable stéréotomie du monument. À proximité immédiate du temple une impromptue opération immobilière menace de banaliser à jamais ce site unique.

Au nord-ouest du *stylobate*, hors symétrie, est le *bassin de la Source*. Plusieurs projets, antérieurs à l'intervention de Mareschal, avaient prévu d'en régulariser la forme. L'un des traits de génie de l'architecte fut de la laisser hors symétrie et de lui conserver sa forme irrégulière préservant son caractère de

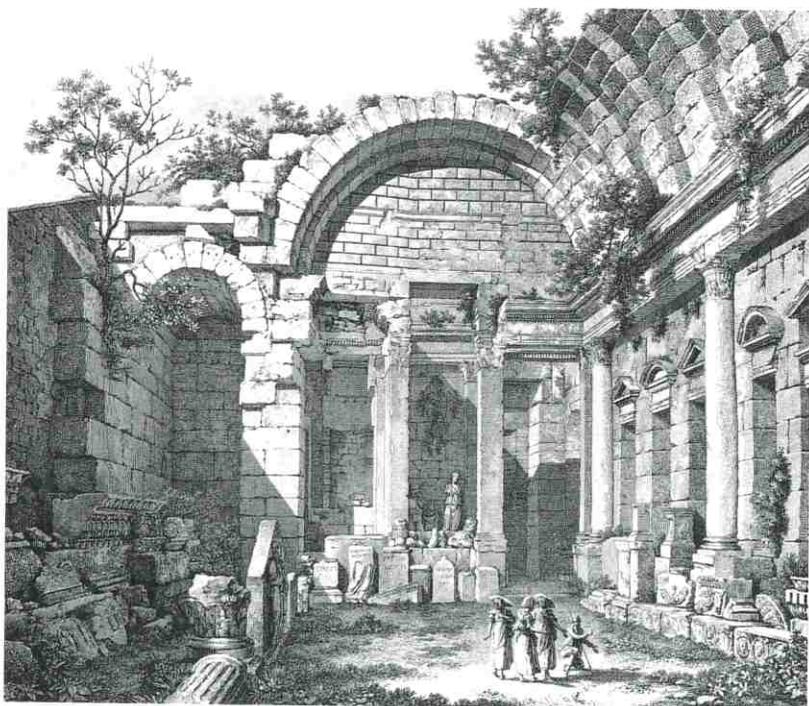
lieu consacré. Les deux degrés concaves qui descendent vers l'eau sont la restitution fidèle de l'aménagement antique. La plateforme carrée entourée de balustrades qui se dresse au sud-est de la source évoque elle-même la substruction, dégagée sur cet emplacement, d'un petit sanctuaire qu'on pense avoir été celui de Nemausus, divinité éponyme de la ville. Mareschal reprit également aux aménagements antiques la direction du cours d'eau et le pont (de deux arches au lieu de trois) qui le franchit juste avant son arrivée dans le nymphée.

Au nord du *stylobate* s'élève la Grande Terrasse avec les degrés de liaison faisant transition entre le parterre et l'abrupt épaulement de la colline appelée *mont Cavalier* en souvenir du maire de Nîmes, Antoine Cavalier, qui, en 1819, fit aménager ce massif calcaire jusque-là stérile en bosquet pittoresque ; celui-ci est dans le goût irrégulier de cette époque, traversé d'allées sinueuses et planté de cèdres, de pins de Jérusalem, de chênes-verts et autres essences méditerranéennes dont les teintes sombres et pérennes font un admirable repoussoir au mur de soutènement doré de la terrasse de Mareschal. Ce mur fait alterner les courbes convexes du degré central et les ellipses concaves de deux exèdres latérales. L'ensemble est inachevé :



Nîmes. Augusteum
et jardin de la Fontaine,
Temple de Diane.
Relevé Monuments historiques
A. Simil (1874).

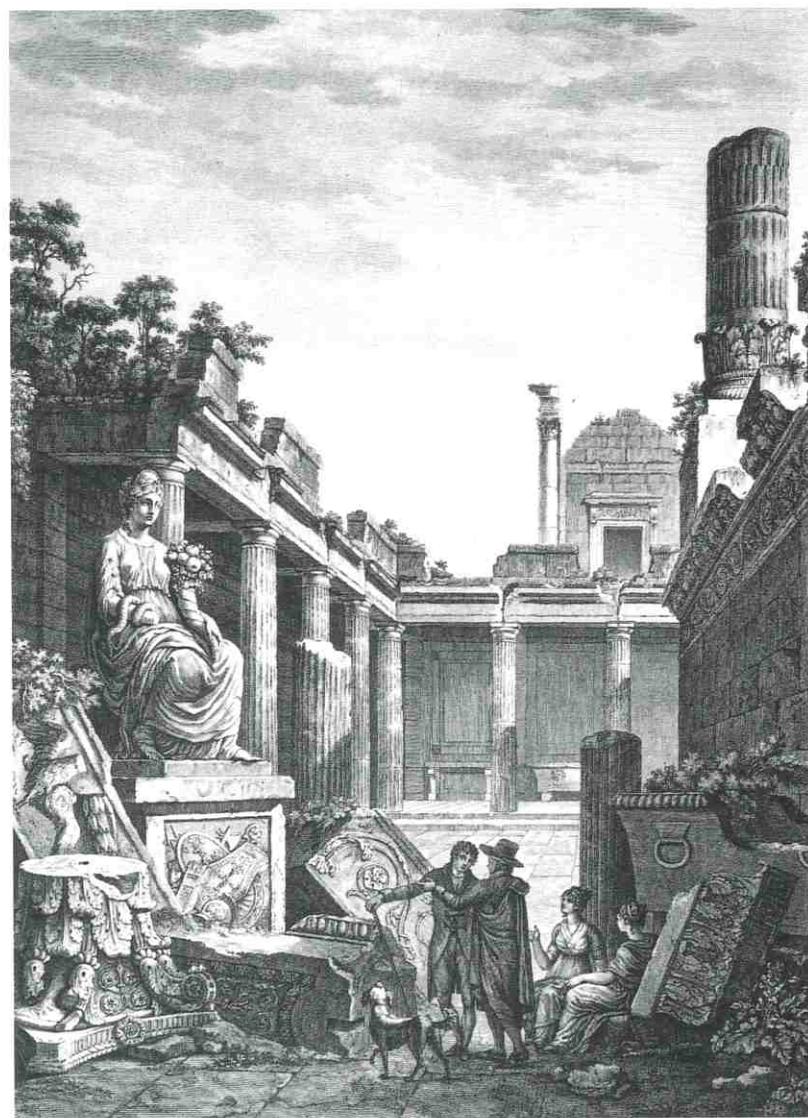
Nîmes. Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Temple de Diane.
Vue publiée dans les *Monuments
français* de A. de Laborde (1816).

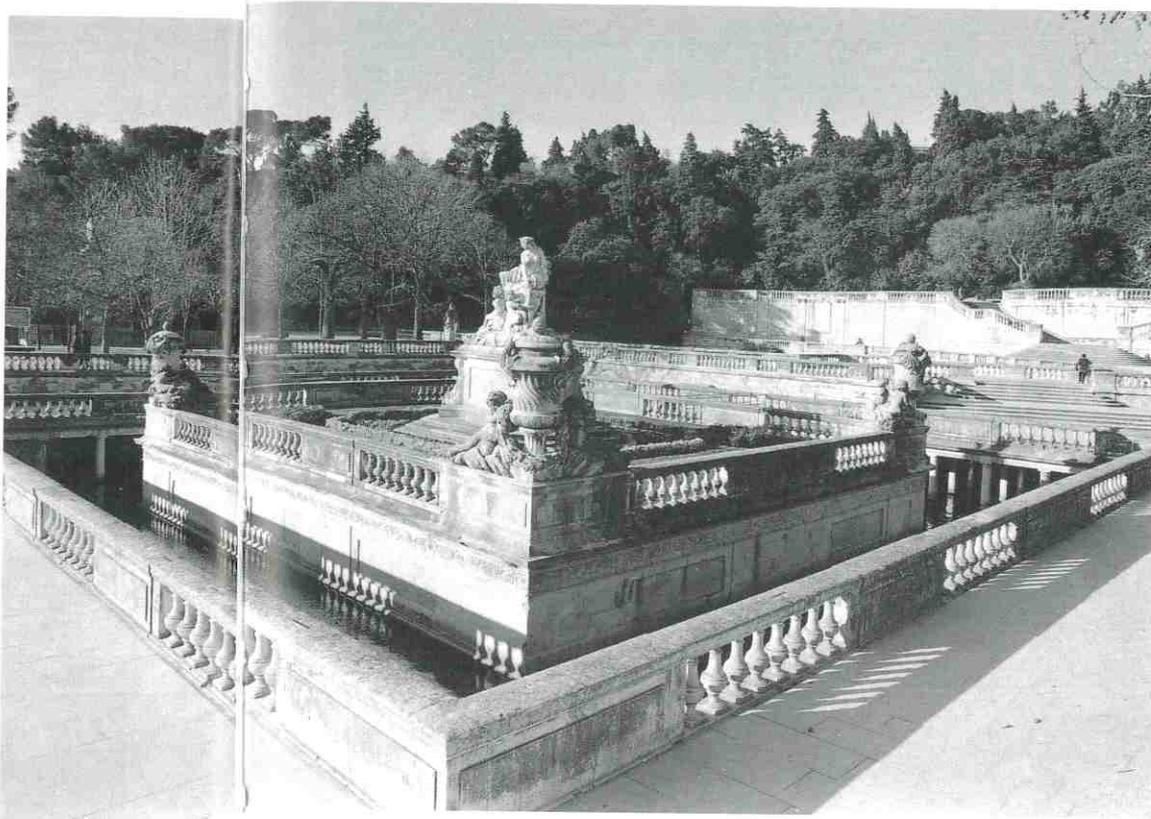
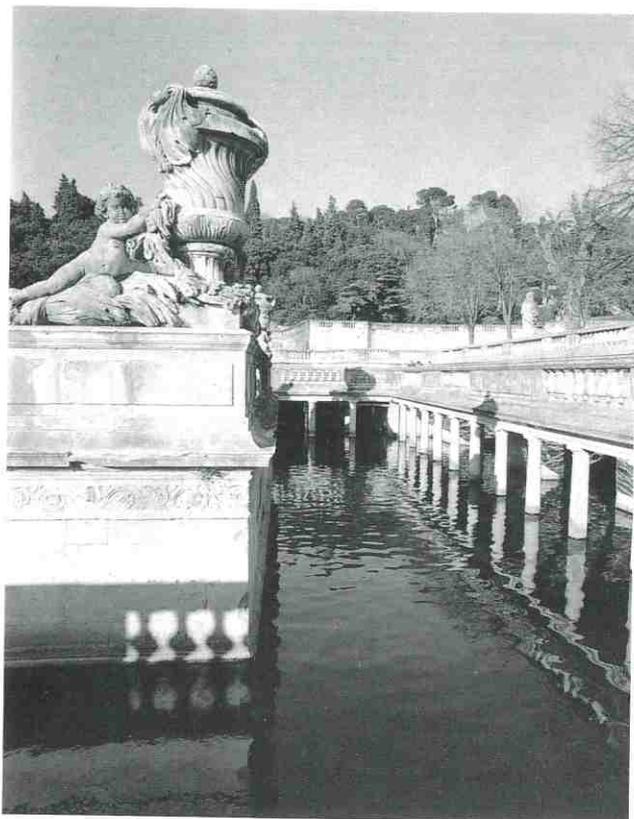


Nîmes. Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Temple de Diane.
D'après Palladio,
Quattro Libri dell'Architettura
(1570).



Nîmes. Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Nymphée.
Vue de Née
publiée dans
Antiquités de la France
de Ch. Clérissieu (1804).





Nîmes. Augusteum
et jardin de la Fontaine.
Nymphée. Au centre du stylobate,
sculpture de Dominique Raché.

deux autres degrés convexes auraient dû accoster la terrasse. Malgré son inachèvement, le morceau s'impose comme l'une des réussites majeures de Mareschal en laquelle se ressent l'influence d'architectes romains contemporains, en particulier Alessandro Specchi et Francesco De Sanctis, dont l'ingénieur dut apprécier les créations lors de son voyage à Rome en 1748, tandis qu'il mûrissait son projet. Celui-ci aurait dû développer sur toute la hauteur du mont Cavalier le parti d'une succession de terrasses inspirées de celles de la villa d'Este à Tivoli, reliées par des rampes ou des escaliers, le tout culminant sur un temple ou kiosque axial. Effrayé par la mégalomanie du projet, le conseil politique de la ville de Nîmes, en démêlés avec Mareschal, le rejeta en 1755.

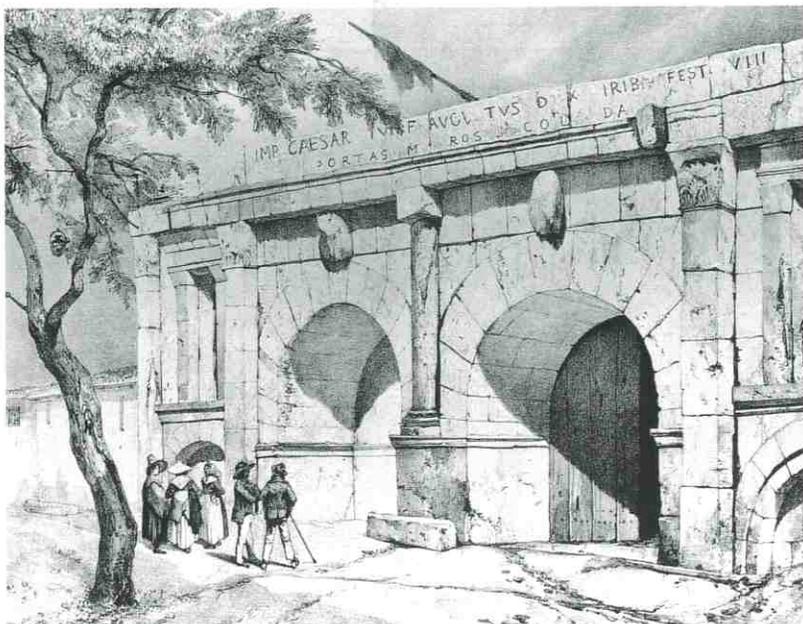
Au sud du stylobate se trouve le *Grand Bassin* carré de réception où, sorties du nymphée, convergent les eaux de la Fontaine. Ce bassin reprend à peu près l'implantation

d'un bassin d'époque romaine au-dessus duquel se dressait, porté sur une structure de voûtes jetée sur piles maçonnées, un bâtiment d'échelle monumentale – les propylées, pense-t-on, de l'Augusteum. À partir de ce bassin, le cours d'eau se divise en deux branches recourbées menant à deux autres immenses bassins où se met en place un axe est-ouest : celui du grand canal se dirigeant sous ses ombrages de platanes en direction de la ville où il alimentait les bassins et lavoirs des teinturiers. Ces équipements ont disparu sans laisser de traces. Pour traverser la ville, le canal emprunte un circuit souterrain. Les deux branches issues du Grand Bassin et le grand canal enferment une sorte d'île appelée le *Grand Parterre*, dont l'avenue médiane, correspondant à l'axe nord-sud de l'Augusteum, est décorée de statues provenant du dépeçage du château de La Mosson*. La grille d'entrée, comme celles des deux autres entrées du jardin, est l'œuvre

du ferronnier Leclair. Dans le prolongement de l'axe majeur nord-sud se déploie le Cours Neuf (avenue Jean-Jaurès), dessiné par Mareschal en 1749 pour servir d'épine dorsale à la ville neuve. Le projet ne connut pas le développement escompté : seule une population modeste s'y établit, la classe dominante restant fixée pendant tout le XVIII^e s. dans le vieux noyau urbain du Moyen Âge. Le quartier de la Fontaine ne deviendra quartier résidentiel qu'au XIX^e s. La déplorable fortune critique que connut la création, à peine achevée, indique son décalage par rapport à la sensibilité montante de l'époque. En ce temps de renouveau du goût « grec », il lui fut d'abord reproché de sacrifier aux gentillesse contournées du style en vogue au début du règne de Louis XV. Surtout, on ne pardonna pas à Mareschal d'avoir complété dans ce style abhorré les substructions des ouvrages antiques : il n'y a pas chez lui le plus petit soupçon de l'at-

titude scientifique qui commence alors à s'attacher à l'observation et à la restauration de l'antique. Pis même : le matériau de construction, l'admirable pierre de Barutel* utilisée par Mareschal n'est que du remploi d'antique pris sur place et retaillé : « Ô barbarie ! on a détruit ces restes précieux, on a renversé ces masses anciennes que le temps avait respectées, s'écrie Winckelmann indigné, et pourquoi ? pour les revêtir à la française ! » Paradoxalement, cette œuvre anachronique s'impose comme un extraordinaire morceau de ville idéale projetant grandeur nature le rêve emblématique de l'esprit des Lumières d'une cité aérée, rationnelle, pensée pour le bien-être collectif. La fréquentation toujours assidue du jardin et sa place éminente dans l'imaginaire nîmois témoignent en tout cas d'une réussite urbaine.

B. S. et J.-L. V.



Nîmes. Porte d'Auguste
côté campagne. Vue publiée
dans les *Voyages
pittoresques et romantiques
dans l'ancienne France*
de I. Taylor, C. Nodier
et A. de Cailleux (1837).



Nîmes.
Porte d'Auguste côté ville.

■ PORTE D'AUGUSTE (*Boulevard Amiral-Courbet/ Plan C1*)

La porte d'Auguste appartenait à l'enceinte urbaine édiflée en 16-15 avant J.-C. Elle a été implantée sur un axe routier majeur et préexistant, la via Domitia (voir introduction, p. 86 ; actuelle rue Nationale). La porte se compose de deux arches centrales réservées aux véhicules et à l'origine défendues par des portes à deux vantaux doublées de herses. De part et d'autre, des passages latéraux, moins larges de moitié, servent d'entrée aux piétons. Ces quatre accès dallés étaient encadrés par deux tours aujourd'hui disparues, mais dont le tracé est matérialisé au sol. À l'arrière, le monument ouvre sur une cour, sorte de sas de sécurité, bordée, dans le prolongement des entrées latérales, de galeries couvertes. En façade, la porte, construite en grand appareil, est décorée de pilastres corinthiens. Chaque passage piéton est surmonté par une niche qui abritait peut-être une statue. Au-dessus des grand arcs du centre, deux protomés de taureaux, pattes repliées, sont sculptés. La colonne s'élevant entre eux a longtemps été interprétée comme le point de départ du bornage de la via Domitia entre Nîmes et Beaucaire – en fait, l'origine doit être recherchée à plus de 100 m vers l'intérieur de la ville. Enfin, l'ouvrage est chapeauté d'une inscription dédi-

catoire qui précise la date de construction de l'enceinte et signale que l'empereur Auguste y a participé par un don ou une dispense temporaire d'impôts.

Au X^e s., la porte est citée sous le nom de porte d'Arles. Quelques textes du XI^e s. et du XII^e s. attestent sa transformation en bastion ou château. À la fin du XIV^e s., la porte est englobée dans une forteresse servant de château royal, lui-même inclus dans les fortifications dites de Rohan au début du XVII^e s., puis cédé en 1635 aux dominicains qui en font un couvent. En 1792, la municipalité décide de rénover ces bâtiments, entraînant la découverte de la porte et sa remise en situation. Le dégagement repris en 1849 occasionnera les premières fouilles. M. M.

PORTE DE FRANCE (*Boulevard de la République/ Plan B3.*) Porte de l'enceinte construite en 16-15 avant J.-C.

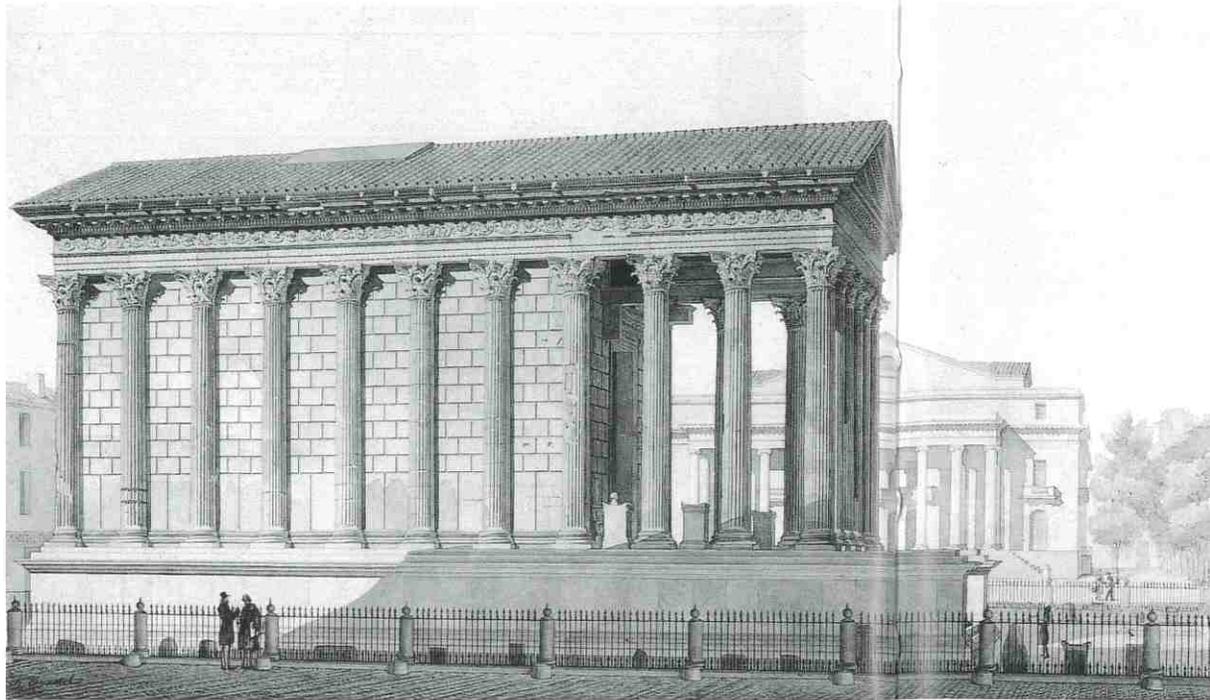
MAISON CARRÉE (*Vue/ Visites/ Plan B2*) C'est dans un quartier d'habitations privées, établi vers le milieu du 1^{er} s. avant J.-C. dans un espace encore en marge de la ville et probablement à vocation agricole, que vient prendre place un premier ensemble monumental dans le dernier quart du siècle. Très partiellement reconnu, il appartient au forum et se compose de portiques, d'une cour et de

petites pièces interprétées comme des boutiques. Contemporain de l'Augusteum* et de l'enceinte, il est construit à un moment où les autorités impériales décident de doter la ville de sa parure monumentale.

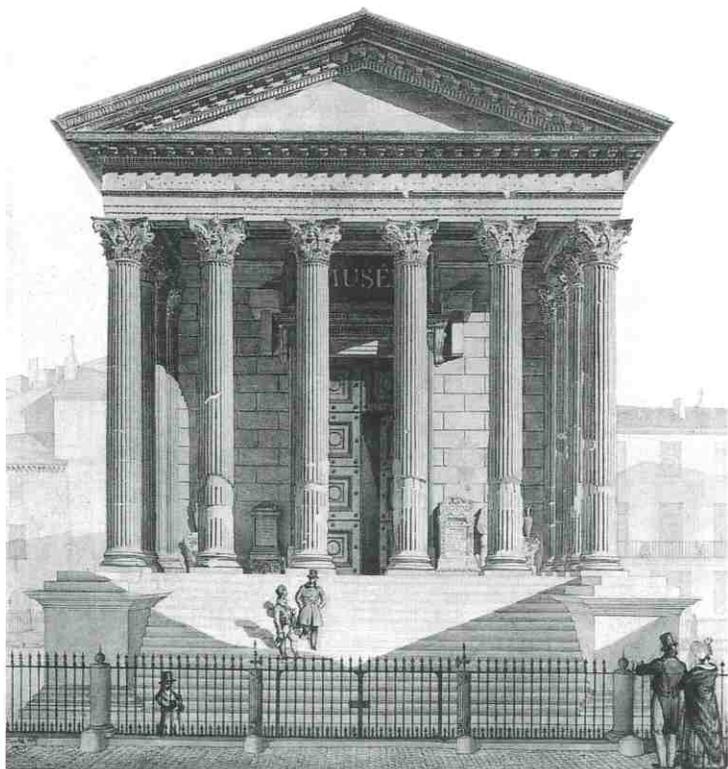
Ce n'est que quelques années plus tard, aux environs du changement d'ère, que la Maison Carrée est édiflée, entraînant de nombreuses modifications dans le programme initial. Le temple s'élevait sur la partie méridionale du forum, au milieu d'une cour surélevée par rapport à la place, faisant face à un autre édifice aujourd'hui disparu et en général identifié comme la curie. Comme nous l'apprend l'inscription qui était fixée sur sa face nord, le temple était consacré au culte impérial, et plus particulièrement aux Caesars, fils adoptifs et héritiers de l'empereur Auguste, morts prématurément en 2 et 4 après J.-C. C'est en 1758 que l'archéologue nîmois J.-F. Séguier déchiffra cette inscription à partir de l'emplacement des quelque deux cents trous de scellement des lettres de bronze. Les études récentes ont confirmé le bien-fondé de cette lecture : « c. Caesari, Augusti, f. cos. I. Caesari Augusti f. cos. designato, principibus. uventutis. » (« À Caius César, fils d'Auguste, consul ; à Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné ; aux Princes de la Jeunesse »).

La Maison Carrée est un parfait exemple d'architecture impériale en Gaule narbonnaise, qui ne manquera pas d'influencer et de servir de modèle aux ateliers et bâtisseurs régionaux. Probablement construite d'après des dessins venant d'Italie, elle adopte le plan pseudo-périptère, non pas caractérisé comme le périptère classique par six colonnes frontales et onze latérales, mais par une cella dont les murs sont rythmés par des demi-colonnes engagées. Cette disposition, qui marque une évolution pour le décor des façades, est en tout point comparable, comme les proportions d'ensemble, au temple d'Apollon *in circo* à Rome. Les murs de la cella sont en appareil isodome, intimement liés à la colonnade qui perd ici sa fonction portante pour devenir simple décor, accentuant les jeux d'ombre et suggérant en perspective une longue fuite de colonnes.

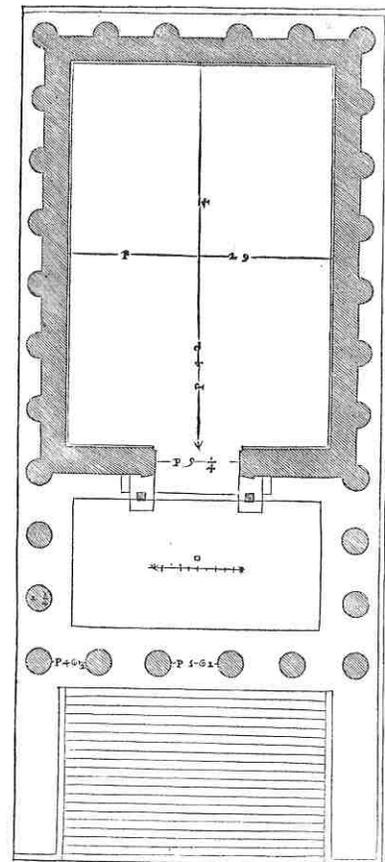
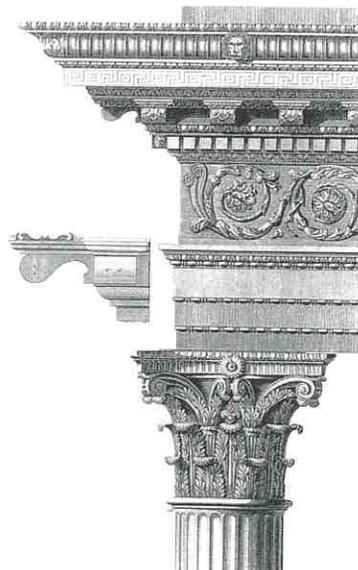
Tout concourt à rapprocher le programme décoratif de celui du temple de Mars Ultor : moulures du podium, deux degrés du stylobate intercalés entre les colonnes et le couronnement du podium, bases attiques et chapiteaux corinthiens. L'analyse technique des chapiteaux, sculptés comme la plupart des éléments décorés dans le calcaire très fin des carrières du Bois des Lens*, trahit leur réalisation par des mains provinciales, justifiant en cela certaines maladroites et



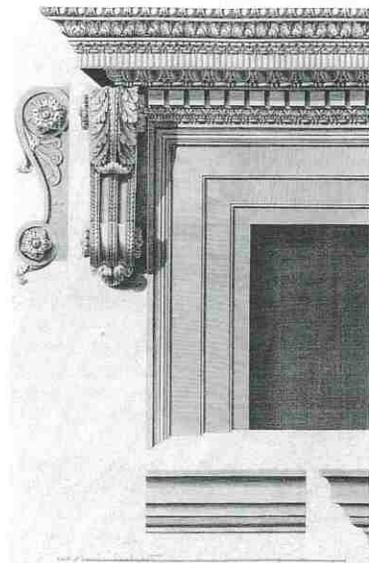
Nîmes.
Maison
Carrée.
Relevés
Monuments
historiques
Ch. Questel
(1839).



Nîmes. Maison Carrée.
Ci-dessous, chapiteau
et entablement.
À droite, porte de la Cella.
Gravure de Pouilleau
publiée dans
Antiquités de la France
de Ch. Clérisseau (1804).



Nîmes. Maison Carrée.
D'après Palladio, *Quattro
Libri dell' Architettura* (1570).



LA MAISON CARRÉE : AVIS CONTRAIRES À PROPOS DES RÈGLES

« C'est sans comparaison, le bâtiment le plus léger, le plus élégant et le plus agréable que j'aie encore vu. Sans avoir une grandeur imposante pour créer la surprise, il fixe l'attention... Quelle est l'infatuation des architectes modernes, qui méprisent la chaste et élégante simplicité du goût, qui est manifeste dans un pareil ouvrage, pour élever des amas de sottise et de pesanteur tels que ceux que l'on voit en France. »

Arthur Young, Voyages en France, 27 juillet 1787.

« La Maison Carrée, le plus beau temple antique de la France, un des plus beaux de l'Europe [...], est d'un goût si exquis, si élégant, qu'on croirait que des artistes grecs y ont travaillé ; car généralement l'architecture romaine a un aspect plus fort et plus sévère. Une particularité très remarquable, c'est que les modillons de la corniche sont placés en sens inverse de l'usage ordinaire, ce qui donne un effet plein et mâle à cette partie de l'entablement ; on en compte soixante sur l'un des côtés, et soixante-quatre sur le côté opposé ; tout cela prouve que les anciens n'étaient pas aussi asservis que leurs imitateurs l'ont prétendu, à ce que des imitateurs dégénérés nommoient des règles imprescriptibles. »

Taylor, Nodier, De Cailleux, Voyages romantiques et pittoresques dans l'ancienne France, 1835.

« La Maison Carrée ne mérite pas sa réputation. Il est vrai que son portique est magnifique ; mais les colonnes engagées dans le mur de la cella font un triste effet. Leurs chapiteaux sont courts et écrasés ; enfin, je trouve la corniche lourde et surchargée d'ornements. Le toit du portique est une restauration moderne. Les caissons qui en forment le plafond sont en carton-pâte, Dieu me pardonne, et d'un goût très médiocre [...]. L'époque d'Antonin, commencement de la décadence, où la richesse et la multiplicité des détails remplaçaient la simplicité majestueuse de l'architecture du premier siècle, explique très bien le mauvais goût de certaines parties de la Maison Carrée et les fautes nombreuses contre les règles, comme par exemple les proportions ridicules des chapiteaux, les consoles retournées, l'imparité du nombre des modillons dans les deux corniches rampantes du fronton, etc. »

Prosper Mérimée, Notes d'un voyage dans le midi de la France, 1835.

« Colbert eut le projet de faire numéroter les pierres et de les transporter à Paris. Le principe de cette idée était bon, Voltaire ne se fût pas évertué toute sa vie à porter aux nues la sublime fontaine de Grenelle ; mais il est heureux qu'on ne l'ait pas mis à exécution : un architecte sans talent nommé Mansart, et qui, dans son état, était une sorte de favori de Louis XIV, eût sans doute ajouté quelque bel ornement à l'édifice antique en le remontant. Ce qui serait fort simple maintenant, ce serait d'en faire une copie exacte à Paris : mais les savants de l'Institut n'y consentiraient jamais. Il y a des colonnes engagées, la proportion des chapiteaux est courte, le nombre des modillons est impair, etc., etc. À la vérité les architectes du siècle d'Antonin, qui vivaient à Rome, ne pensaient pas comme les savants qui vivent à Paris, au milieu des édifices les plus ridicules, ce qui à la longue peut gêner le coup d'œil. »

Stendhal, Mémoires d'un touriste, 1838.

hésitations dans l'exécution tout en démontrant, par leur originalité, la vitalité et la virtuosité des ateliers de Narbonnaise. La sobriété de l'architrave, l'irrégularité de la frise de rinceaux et les modénatures de la corniche ne font que confirmer cette impression tout en apportant, d'un point de vue stylistique, autant d'indices chronologiques pour situer la construction de l'édifice vers l'extrême fin du I^{er} s. avant J.-C. ou les toutes premières années de notre ère, corroborant ainsi la datation donnée par l'inscription et l'archéologie. Tout se passe donc comme si l'architecte avait transposé le décor architectural du forum d'Auguste à Rome sur un plan pseudo-périptère, et avait confié sa réalisation à des maîtres d'œuvre régionaux pour en faire ce qui reste comme l'un des très rares édifices romains à nous être parvenus presque intact.

On ne sait rien de la Maison Carrée à la fin de l'Antiquité et pendant le haut Moyen Âge. La source la plus ancienne remonte à l'année 898, où un texte fait état de son utilisation pour les affaires publiques. À partir du XI^e s., sous la domination des comtes de Toulouse, elle est la maison consulaire. Dans le *Discours historique de l'antique et illustre cité de Nîmes* (1560) de J. Poldo d'Albenas, elle est pour la première fois citée sous le nom de Maison Carrée, qui se substitue à celui du Capitole utilisé jusque-là. Au XVI^e s., elle est cédée par les consuls à un particulier et transformée en écuries et en appartements. Elle devient en 1670 la propriété des augustins qui en font leur église. Après la Révolution,

elle abrite les archives du département, puis le premier musée de la ville en 1823. Les fouilles entreprises autour du monument, au moment de sa restauration entre 1816 et 1822, ont permis de retrouver le niveau du sol antique et les vestiges d'un portique qui ceinturerait le temple sur ses trois côtés. Plus récemment, en 1991, de nouvelles fouilles, préalables à l'aménagement actuel de la place de la Maison Carrée, ont été riches d'enseignements et ont permis de retracer l'évolution de ce secteur de la ville depuis son origine.

M. C.

■ AMPHITHÉÂTRE DIT LES ARÈNES (Vue/Visites/ Plan B2)

Sans aucun doute l'un des mieux conservés du monde romain, l'amphithéâtre de Nîmes appartient à une série de monuments réalisés à la fin du I^{er} s. après J.-C., tels celui d'Arles, son voisin le plus immédiat, auquel on le compare souvent, celui de Pouzzoles ou le Colisée à Rome. Cette époque correspond à une phase de pleine maturité, où la grande architecture romaine atteint un degré de perfection qui sera rarement égalé par la suite et auquel elle n'était pas encore parvenu du temps d'Auguste : on attribuait autrefois la fondation des arènes à cet empereur qui fit beaucoup pour Nîmes. À la fin de l'Empire, les arènes furent entourées d'une enceinte et devinrent un refuge pour la population. La destruction des gradins inférieurs permit de bâtir dans l'aire centrale un quartier de ville avec deux églises et un château, désigné sous le nom de *Castrum arenae* (l'expression est utilisée au IX^e s.), qui subsiste jusqu'en 1812. Pour les parties manquantes, les restaurateurs du XIX^e s. se sont largement inspirés de l'amphithéâtre d'Arles, créant entre les deux monuments des ressemblances en partie factices.

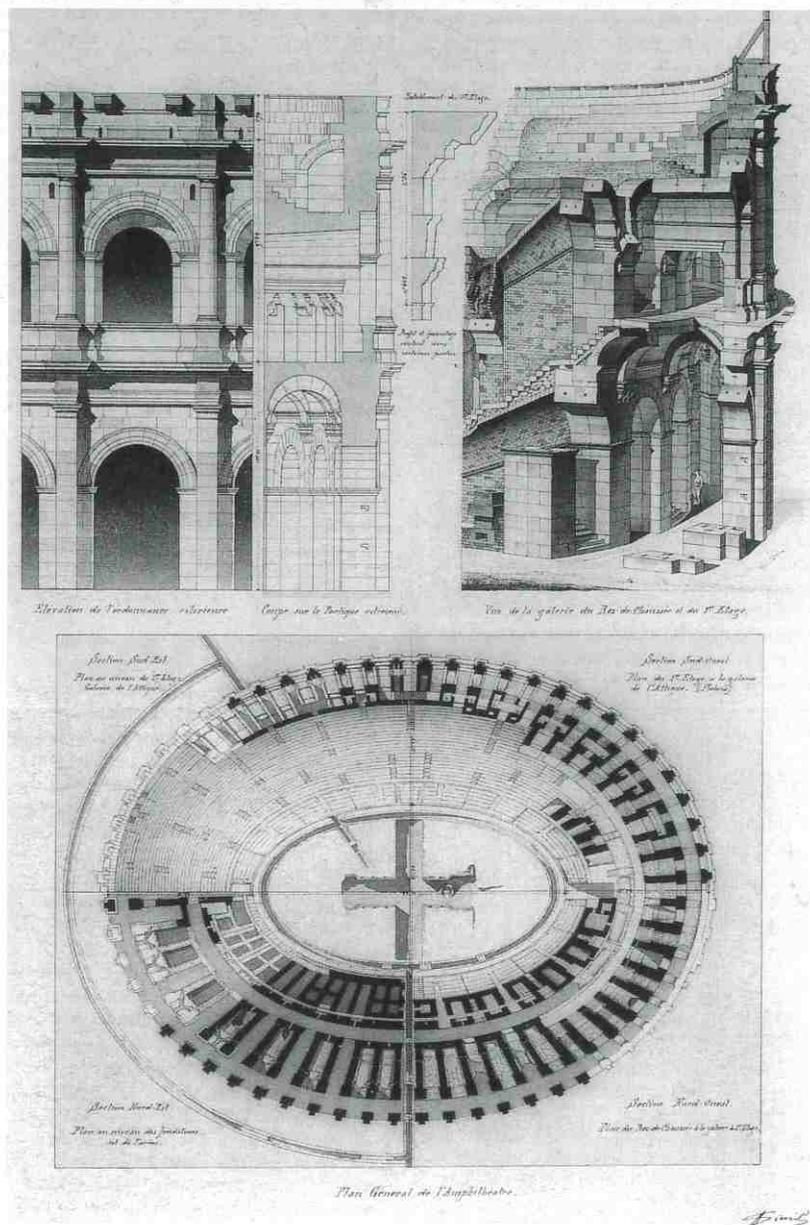
Comparable par sa taille à celui d'Arles, l'amphithéâtre mesure 133 m × 101 m environ. Il a été implanté *intra muros*, à moins de 8 m du rempart augustéen aux marges sud de la ville antique, sur un sol géologiquement stable pour asseoir la masse énorme des fondations. La façade est entièrement construite en grand appareil posé à sec, avec une pierre provenant des carrières de Barutel* et de Roquemailière. Elle est formée de deux niveaux d'arcades régulières surmontés d'un attique. Les arcades du premier niveau sont ornées de pilastres toscans sans base, tandis que celles du deuxième niveau sont ornées de colonnes engagées. À ce même niveau, entre les arcades, il existait des parapets de pierre : certains subsistent, dont un portant toujours un bas-relief représentant un combat de gladiateurs. L'attique était simplement orné de petits pilastres courts. À ce niveau, on relève encore par endroits, par paires et régulièrement espacés, des corbeaux percés de trous dans lesquels

MÉRIMÉE ET LES RESTAURATIONS NÎMOISES

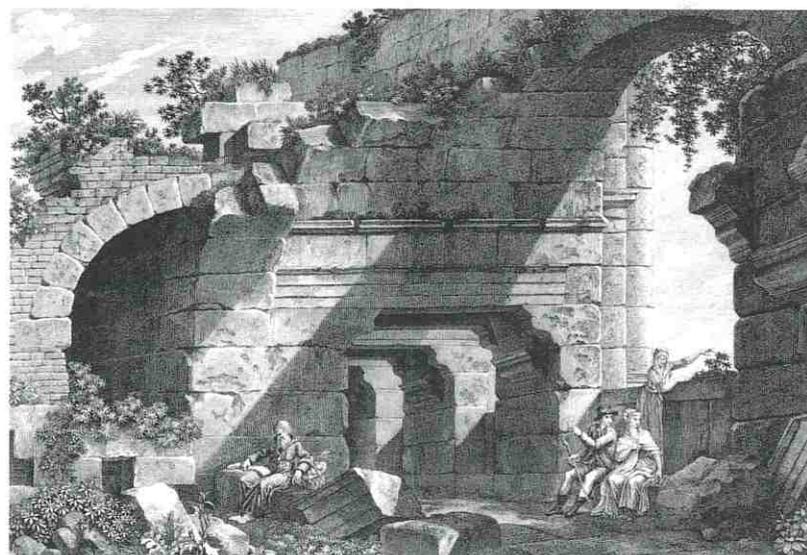
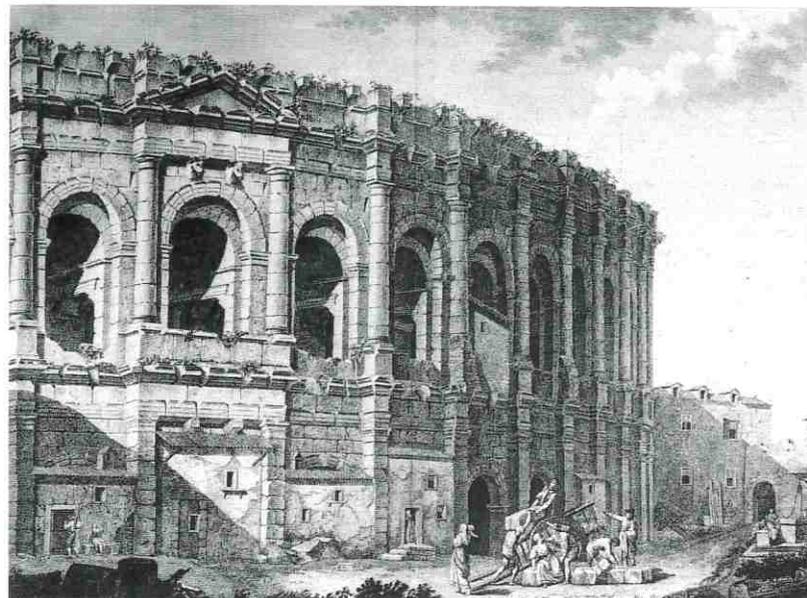
« Les Arènes, débarrassées de toutes les masures qui les encombraient, occupent maintenant le centre d'une vaste place, où, d'un seul coup d'œil, on peut en embrasser l'ensemble, tandis qu'à Arles, le voisinage des maisons et la pente du terrain ne permettent de saisir que des échappées de vue de l'amphithéâtre antique... On a poussé trop loin les restaurations dans les monuments de Nîmes, surtout dans les Arènes. Au lieu de se borner, comme on l'aurait dû, à consolider les parties qui menaçaient ruine, et dont la destruction aurait compromis l'édifice, on les a refaites entièrement ; c'est une reconstruction et non une réparation que l'on a essayée. Par exemple, une galerie intérieure tout entière a été bâtie sur le plan de celle qui s'est conservée à Arles. L'existence de cette galerie, dans la construction primitive, n'est pas douteuse, mais quel besoin de substituer un travail moderne à celui des Romains ? Ne comprend-on pas ce que ces additions doivent inspirer de défiance aux contemporains, encore plus à la postérité ? Au lieu de pouvoir étudier avec sécurité l'histoire de l'art, il faut commencer par discuter l'origine de chaque morceau qu'on examine, et s'assurer qu'il est antique par une recherche d'autant plus difficile que plusieurs de ces réparations ont été faites avec des fragments réellement antiques que l'on a seulement changés de place. [...] Ces pilastres modernes, ces corniches, ces moulures ciselées à vives arêtes, font un contraste choquant avec les parties antiques que le temps a mutilées. [...] Faute d'avoir cherché des renseignements suffisants, on est tombé dans de graves erreurs. [...] Aujourd'hui le renouvellement de ces fautes n'est plus possible. La commission archéologique, chargée de la surveillance des travaux, s'occupe avec zèle de sa tâche et ne néglige rien pour s'en acquitter avec conscience. Maintenant aucune réparation ne s'exécute que lorsque la nécessité en est démontrée, et, si quelques changements sont faits au mode de construction antique, ils sont justifiés ou par une impossibilité complète, ou bien par les frais énormes qu'il faudrait faire pour y parvenir. »

Prosper Mérimée, Notes d'un voyage dans le midi de la France, novembre 1834.

étaient logés les mâts auxquels était suspendu le vélum. En effet, comme la plupart des amphithéâtres du monde méditerranéen, celui de Nîmes pouvait être couvert



Nîmes.
 Amphithéâtre dit les Arènes.
 Relevé Monuments historiques
 A. Simil (1874).



Nîmes.
 Amphithéâtre dit les Arènes.
 Vue de Gaitte
 publiée dans
Antiquités de la France
 de Ch. Clérisseau (1804).

Nîmes.
 Amphithéâtre dit les Arènes.
 Vue des galeries de l'étage.
 Gravure de Baltard (XIX^e s.).

par un vélum, immense toile de lin soutenue par des poteaux dressés au niveau de l'attique qui protégeait une partie des spectateurs de l'ardeur du soleil, un peu moins des pluies. À l'extrémité nord du petit axe se situe l'entrée principale conduisant sans doute à la loge d'honneur : la travée est traitée de façon plus monumentale ; la saillie de l'entablement du deuxième niveau est portée par deux protomés de taureau et couronnée par un fronton. Les protomés de taureau ont inspiré un motif de l'architecture locale au moment de la Renaissance. Les loges d'honneur étaient situées aux extrémités du petit axe et reliées à l'arène par deux petits escaliers. Des inscriptions sur le couronnement du mur du podium désignaient les places réservées, attribuées par décret des décurions aux personnalités importantes ou aux corporations de marchands, ainsi celle des nautae du Rhône, de la Saône, de l'Ardèche et de l'Ouvèze. Les autres spectateurs se répartissaient en arrière du podium, dans la *media cavea* et la *summa cavea*, sur trente autres gradins supportés par un ensemble de voûtes concentriques ou rayonnantes. Vingt mille spectateurs pouvaient facilement prendre place. Depuis la galerie périphérique au rez-de-chaussée, ceux-ci pouvaient emprunter vingt-huit escaliers conduisant à un couloir périphérique intermédiaire. Depuis ce couloir, une combinaison astucieuse de galeries, de vomitoires, d'escaliers rayonnants allant s'élargissant et de précincts permettait d'accéder à tous les niveaux ou d'évacuer le lieu très vite. On remarquera la qualité de la mise en œuvre de blocs énormes de la galerie circulaire extérieure de l'étage, en particulier les linteaux monolithes supportant les voûtes et reposant sur des consoles. L'arène, de forme elliptique, dispose d'un sous-sol en forme de croix dont les bras sont agencés suivant les axes de l'arène. Un plancher de bois sur poutres supportait le sol en sable. Il est probable que ce sous-sol assurait le rôle de local technique pour les décors, de coulisses ou de carceres pour les bêtes sauvages et les gladiateurs que des machineries hissaient en surface au moment des jeux. Une inscription, « T. Crispus Reburus fecit », placée dans l'un des murs du sous-sol rappelle le nom de celui qui a probablement financé la construction de cette partie du monument. Aujourd'hui, de novembre à mars, une structure originale imaginée et mise au point par les architectes Nicolas Michelin et Finn Geipel couvre l'essentiel des arènes. Une double toile en tissu polyester, en forme de lentille et soutenue par une résille de câbles, est hissée en haut de trente poteaux métalliques de 10 m répartis à chaque travée. La résille de câbles exerce dans l'anneau une force de compression un peu à la manière des rayons d'une roue de bicyclette. La stabilité de l'ouvrage est ainsi assurée sans câbles extérieurs, la partie arrière des gradins

est vitrée afin de ne pas masquer la partie haute de l'amphithéâtre. Des souffleries maintiennent la structure gonflée. J.-L. M.

CASTELLUM (*Vue/ Visites/ Rue Lampèze/ Plan B1*)

Le castellum est un édifice de répartition des eaux, situé à l'extrémité de l'aqueduc long de 49 km qui achemine à Nîmes les eaux recueillies près d'Uzès (voir le Pont du Gard). Il date de la première moitié du I^{er} s. après J.-C. C'est l'un des rares ouvrages de ce type qui nous soient parvenus. Implanté dans le rocher, il se composait d'un bassin circulaire d'environ 5,90 m de diamètre et de 1,40 m de profondeur, bordé par des dalles qui permettaient d'en faire le tour. L'ensemble, limité par un mur autrefois décoré d'enduits peints représentant une scène aquatique, était inclus dans un soubassement carré, sans doute surmonté d'une colonnade corinthienne et couvert d'un toit. L'entrée s'effectuait à l'ouest par une sorte de vestibule débouchant sur la margelle du bassin. Les eaux se répandaient dans cette chambre de distribution par un conduit muni d'une vanne grâce à laquelle on pouvait régler le débit. Six trous carrés creusés dans la dalle surmontant le conduit servaient à l'introduction d'une grille protégeant la ville contre toute attaque par surprise. Le flot se répartissait ensuite entre dix ouvertures en éventail dans la paroi du bassin. Puis celles-ci étaient regroupées par paires dans cinq conduits à couverture dallée. Dans une pierre monolithe au fond du bassin, s'ouvraient trois bondes circulaires qui permettaient l'évacuation des eaux de vidange ou du trop-plein vers un canal de dégagement, placé dans les fondations du monument et relié aux égouts. L'effet de chasse ainsi produit pouvait être mesuré en bloquant un nombre variable de bondes en position ouverte. Pour éviter que le courant endommageât ce dispositif, celui-ci était protégé par une lame ou une grille dont on a retrouvé les trous de scellement. De toute évidence les eaux du castellum étaient réparties par quartiers, selon un schéma déjà connu ailleurs – dans la ville romaine de Volubilis au Maroc par exemple – et non selon le système de distribution hiérarchisée (avec priorité aux fontaines, puis aux thermes, enfin aux particuliers) recommandé dans l'Antiquité par Vitruve. Au-delà de son aspect fonctionnel fort remarquable, la monumentalité du castellum nîmois étonne à plus d'un titre. Elle est comparable au nymphée qui constitue à Rome l'aboutissement de l'aqueduc de l'aqua Claudia.

A. V.

LE FORT (*Plan B1*)

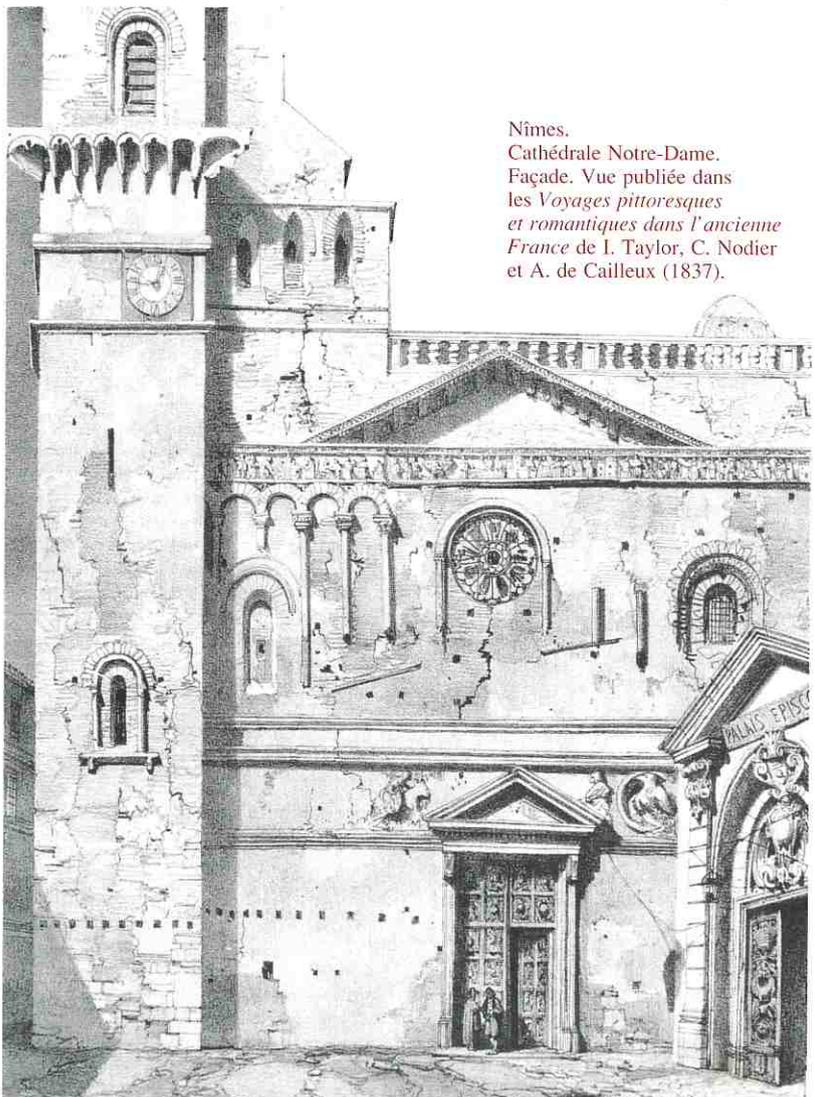
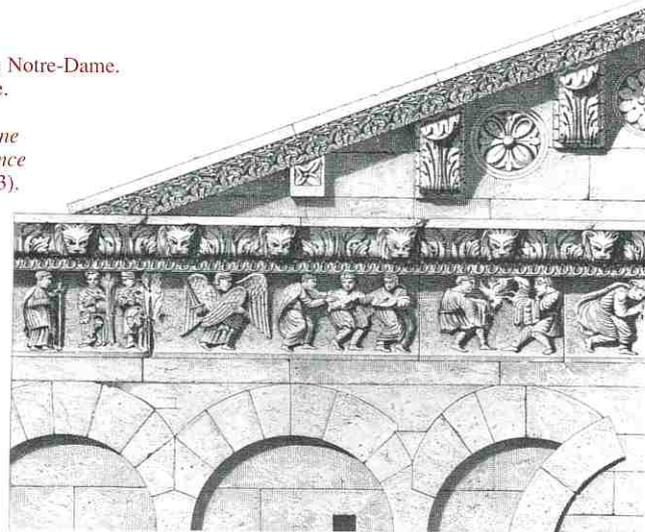
La construction du fort est décidée immédiatement après la révocation de l'édit de Nantes pour surveiller la population protestante de la ville. Érigé *ex nihilo* sur ordre de Louvois, selon le projet de l'ingénieur

Nîmes. Cathédrale Notre-Dame.

Détail de la façade.

Publié dans

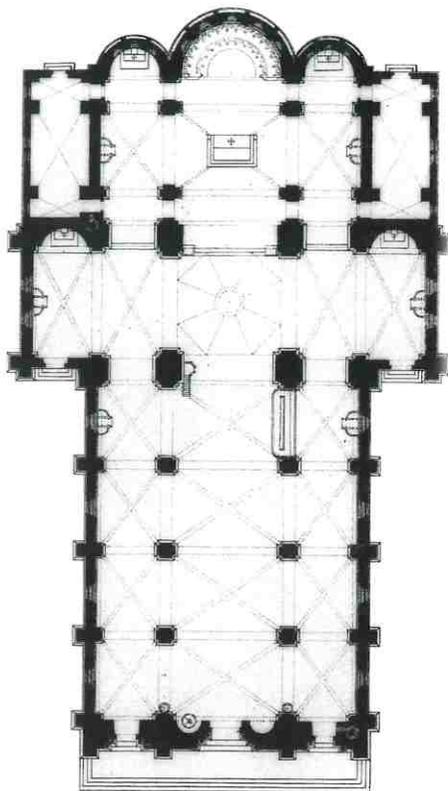
Architecture romane du Midi de la France de H. Revoil (1873).



Nîmes. Cathédrale Notre-Dame. Façade. Vue publiée dans *les Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de I. Taylor, C. Nodier et A. de Cailleux (1837).

François Ferry dépêché sur place en 1686, le fort est réalisé sous le contrôle de l'ingénieur Minet, par les architectes Jean Papot et Jacques Cubizol. La garnison en prend possession en 1688. Transformé en pénitencier au XIX^e s., il reste isolé de la ville jusqu'à sa transformation radicale en université qui vient de s'achever : les prothèses de la modernité conçues par l'architecte Andrea Bruno en ont altéré les volumes.

Le fort, carré régulier à quatre bastions d'angle, est adossé au flanc des garrigues qui encerclent la ville au nord ; il est entouré d'un fossé de 9 m de large. Trait original, le chemin couvert est surélevé pour former une enceinte supplémentaire, dont les quatre places d'armes constituent des demi-lunes. La maçonnerie de l'escarpe, réalisée en grand appareil calcaire, est de qualité. Le comblement partiel du fossé lors de la transformation du fort en prison dissimule la partie basse des bastions équipés à leur saillant d'un éperon. Des quatre fronts du corps de place, seul celui regardant vers la ville était aménagé pour recevoir du canon, grâce à une plate-forme et un parapet percé d'embrasures à la française ; les trois autres étaient uniquement équipés d'un chemin de ronde, si étroit que toute manœuvre y était impossible, mais les casemates de flancs assuraient la défense rapprochée du fossé par le canon. Ainsi, comme à Alès*, l'intégralité de la puissance de feu était tournée vers la ville, laissant les autres fronts médiocrement défendus à partir du chemin couvert. N. F.



■ CATHÉDRALE NOTRE-DAME (Plan B1-2)

Trois états successifs : une cathédrale romane, consacrée en 1096 par le pape Urbain II, sans doute achevée au-delà de cette date pendant le XII^e s. ; une deuxième cathédrale, bâtie au XVII^e s. après démolition de la précédente par les calvinistes ; enfin une cathédrale de style néo-gothique, érigée par l'architecte Henri Revoil entre 1877 et 1882. Du premier ouvrage ne subsistent que quelques pans de façade, mur-pignon à deux ordres revêtu d'arcatures lombardes et chargé d'un grand fronton, le tout en pierre de Barutel* employée de monuments antiques. Le répertoire gallo-romain du fronton, avec ses rosaces, mascarons de lions et feuilles d'acanthé, est à mettre en relation avec le puissant courant antiquisant de l'abbaye de Saint-Gilles*. De même pour la sculpture figurée qui décore le retour du fronton. Celui-ci porte en effet une admirable suite en bas relief de l'Ancien Testament, à lire de gauche à droite : le Péché originel, Dieu réprimandant Adam et Ève, les mêmes chassés du Paradis, le Sacrifice de Caïn et Abel, Caïn tuant Abel. Le reste de la suite (tour de Babel, histoire de Noé, etc.) appartient à la reféction du XVII^e s. Cas intéressant pour une reféction

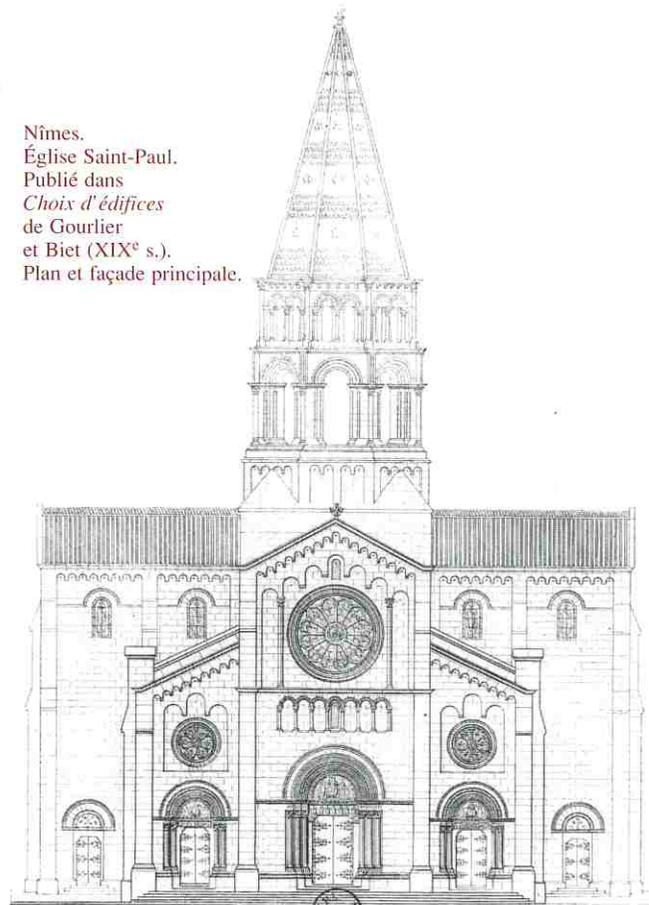
de l'âge classique, le sculpteur essaie d'imiter le canon trapu, les plissés rythmiques et autres caractères de la plastique romane.

Après un premier essai manqué de reconstruction, sous la direction de l'architecte local Guichard Baudan, il a été fait appel, en 1618, au Biterrois Didier Laguiolle et à l'Orléanais Pierre Levesville. Pour l'intérieur, ces architectes préconisèrent le parti du vaisseau unique à chapelles latérales entre murs-boutants et à tribune périphérique au-dessus des chapelles, le tout couvert de voûtes d'ogives avec quartiers en briques. L'ouvrage achevé, à nouveau endommagé lors des troubles, dut être restauré entre 1636 et 1638. C'est cette église du XVII^e s. que Revoil se contenta de rhabiller à la gothique, sans reprise majeure de la structure. B. S. et J.-L. V.

Mobilier

□ Vitraux par Édouard Didron, 1882, et par Anglade (chapelle du Saint-Sacrement), 1904. □ Orgues, 1643. □ Dans la première chapelle à gauche. Baptême du Christ, tableau de Xavier Sigalon (mort en 1837). □ Dans la deuxième chapelle à gauche. Tableau de Melchior Doze (mort en 1913). □ Dans l'axe. Chapelle du Rosaire construite en 1669 pour M^{re} Cohon. □ Dans la chapelle

Nîmes.
Église Saint-Paul.
Publié dans
Choix d'édifices
de Gourlier
et Biet (XIX^e s.).
Plan et façade principale.



du Saint-Sacrement (à droite du chœur). Pèlerins d'Emmaüs, tableau de Reynaud Levieux, vers 1643-1644. □ Dans la troisième chapelle à droite. Panneau de sarcophage paléochrétien, remployé dans l'autel. Tombeau du cardinal de Bernis (mort en 1794). □ Dans la deuxième chapelle à droite. Tableau de Melchior Doze, 1882. □ Dans la première chapelle à droite. Le Songe de Joseph, tableau de Pierre Parrocel (mort en 1739).

ÉGLISE SAINT-BAUDILE (Plan C1.) Construite de 1866 à 1877 par Mondet.

ÉGLISE SAINT-CHARLES (Plan B1.) Édifiée par Guillaume Rollin entre 1773 et 1778 pour faire face à l'essor démographique ; agrandissement au cours du XIX^e s., perceptible au niveau du chœur.

■ ÉGLISE SAINT-PAUL (Plan B2.) Conçue par Charles Questel, lauréat du concours lancé en 1835, qui met en évidence l'attitude novatrice des édiles, préférant aux propositions néo-classiques et néo-gothiques des vingt-neuf autres candidats l'art roman des régions rhodaniennes. Les travaux se sont poursuivis entre 1838 et 1849. Portail sculpté par Paul Colin, inspiré de celui de Saint-

Trophime d'Arles. Décor intérieur de style byzantin, avec des peintures à l'encaustique dues à Hippolyte Flandrin, 1846-1853. Vitraux de l'atelier Maréchal et Guyon, de Metz.

ÉGLISE SAINTE-PERPÉTUE (Plan C2.) Élevée entre 1852 et 1864 par Léon Feuchère.

■ COLLÈGE DES JÉSUITES (Musée archéologique Musée de la Préhistoire) (Plan C2.) L'établissement, fondé au XVII^e s., est l'héritier d'un collège et université ès arts qui, dès sa création autorisée en 1539 par François I^{er}, était installé à cet emplacement. Ce collège, foyer de la Réforme à Nîmes, resta entre les mains des protestants pendant près d'un siècle. Présents en ville depuis 1595, les jésuites n'y affermissent leur position qu'au lendemain de la paix d'Alès (1629). Les protestants sont alors contraints de leur faire une place au sein du collège et, dès lors, les pères s'efforcent de prendre la direction de l'établissement. L'enseignement constituant l'un des principaux instruments de la Contre-Réforme, ils sont activement soutenus par le roi, l'évêque et les notables catholiques et se trouvent seuls maîtres des lieux en 1666. La qualité de leur enseignement, notamment dans le domaine

scientifique, entraîne un afflux d'élèves, toutes confessions confondues. Bientôt l'insuffisance des locaux, ajoutée à leur vétusté, se fait d'autant plus sentir qu'elle nuit à l'image prestigieuse que l'Église romaine souhaite donner d'elle-même. La volonté de reconstruire se manifeste dès les années 1670, et les projets s'orientent d'abord, et de manière significative, vers l'église.

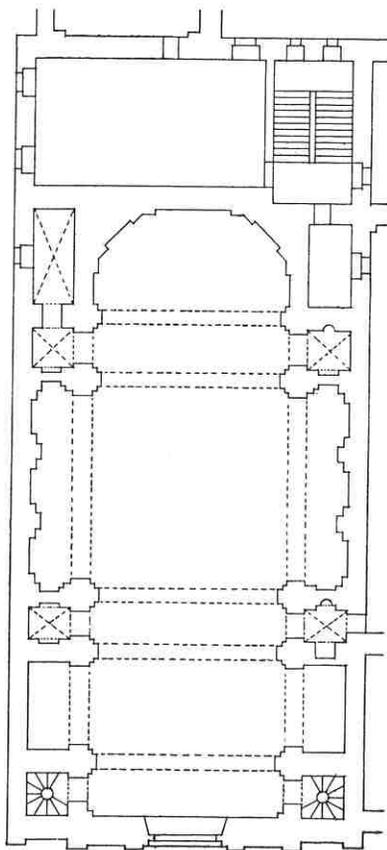
Deux maîtres d'œuvre essentiels président à sa réalisation : le R.P. de Mourgues, en tant que concepteur, et l'architecte nîmois Jacques Cubizol, en tant que principal entrepreneur. Le premier est un personnage à culture encyclopédique, enseignant, syndic du collège de Nîmes, mais ayant aussi des compétences d'ingénieur, d'où sa participation aux tournées d'inspection des travaux du canal du Midi. Le second, issu d'une dynastie de maîtres maçons locaux, est l'un des principaux architectes actifs dans la région à cette époque et apparaît sur la plupart des chantiers publics importants. De leur collaboration naît, entre 1673 et 1678, un édifice très original, adaptant les formules issues de la Contre-Réforme. On remarque en particulier le dessin si peu canonique des ordres ; la coursière faisant le tour de l'église et son garde-corps en ferronnerie, une des plus remarquables manifestations de l'art du fer si caractéristique de la région nîmoise.

Soumise aux aléas d'un financement municipal, la reconstruction du collège sera plus lente : elle est amorcée en 1715 et poursuivie entre 1730 et 1740, avec pour principal maître d'œuvre l'Avignonnais Jean-Baptiste Franque. Devenu école centrale en 1804, puis lycée, l'édifice conservera sa vocation scolaire jusqu'en 1883 : l'accroissement de ses effectifs nécessita des travaux d'agrandissement en 1842. Co. P.

Le musée

□ Dans la *Musée archéologique*. Voir notamment la salle avec les œuvres antérieures à l'occupation romaine, le guerrier provenant de Grézan*, le linteau provenant de Nages*, le guerrier provenant de Sainte-Anastasie. □ Dans la *musée d'Histoire naturelle et de Préhistoire*, statues-menhirs provenant du département du Gard : les statues-menhirs, les plus anciennes sculptures connues en France, remontent au chalcolithique.

PALAIS ÉPISCOPAL (*Musée du Vieux-Nîmes/Plan B2.*) Conçu pour M^{re} Séguier par Alexis de La Feuille, inspecteur pour le roi des Ouvrages du canal du Midi, selon la formule de l'hôtel entre cour et jardin ; construit par Jacques Cubizol et livré en 1685 ; achevé, faute de moyens. Complété pour M^{re} Becdelièvre par Pierre Dardailhon en 1760 : niches du vestibule, escalier d'honneur, aile postiche à droite de l'entrée. Co. P.

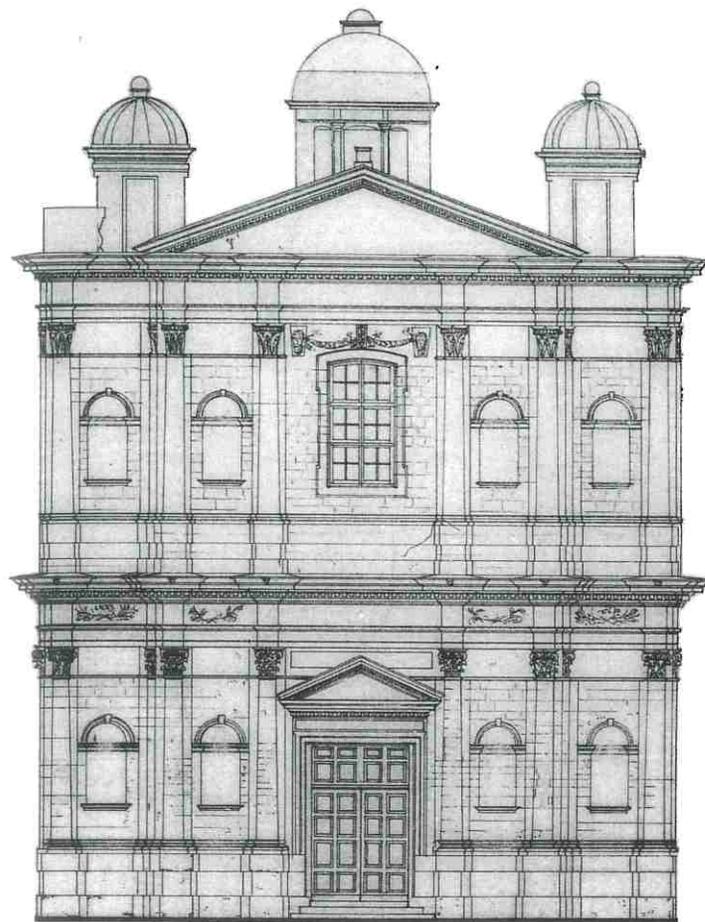


Nîmes.
Église du collège des Jésuites.
État en 1862.

GRAND TEMPLE (*Plan C1.*) Église du couvent des dominicains, élevée entre 1714 et 1736 par Jean Mauric. Affectée au culte réformé sous le nom de Grand Temple depuis 1792. Décor de la façade modifié au XIX^e s. (Bible sculptée, tables rentrantes des pilastres). Co. P.

HÔTEL DE VILLE (*Plan B2.*) Trésorerie du roi, d'origine médiévale, transformée en hôtel de ville en 1700-1703 par l'architecte du roi Augustin Charles Daviler et le Nîmois Jacques Cubizol. Vestiges de la construction antérieure : porte en arc brisé, baies jumelées à remplage trilobé, XIV^e s., passage vers la rue de la Trésorerie et pièces attenantes couvertes de voûtes d'ogives, XV^e s. ; sur la rue de la Trésorerie, croisées des années 1520-1530, avec colonnes corinthiennes, qui paraissent plus tardives. Co. P.

PALAIS DE JUSTICE (*Plan B-C2.*) L'emplacement est voué à la fonction judiciaire depuis 1226, époque de l'installation de la Maison du roi abritant les services et



Nîmes. Église du collège des Jésuites.
Relevé Monuments historiques
J. Dufoix (1980).

la cour de la sénéchaussée, mitoyenne de la prison et ouvrant sur les Arènes. Ces bâtiments, agrandis par à-coups, subsisteront jusqu'au début du XIX^e s. Leur aspect vétériste choque alors d'autant plus que l'on entame le dégagement de l'amphithéâtre et l'aménagement des boulevards. Charles Durand, ingénieur d'arrondissement des Ponts et Chaussées, construit en 1810 un palais néo-classique, au portique dorique ouvrant sur l'Esplanade. À peine achevés, les nouveaux locaux apparaissent trop exigus : dès 1828, l'architecte du département, Gaston Bourdon, frais émoulu de l'École des beaux-arts de Paris, est chargé de la reconstruction. L'édifice est rebâti entre 1838 et 1846, les activités des cours étant maintenues pendant la durée du chantier. Il reprend la formule élaborée par Charles Durand, mais en amplifiant les dimensions et en enrichissant le décor par l'adoption d'une ordonnance corinthienne. Quant aux prisons, rebâties par l'ingénieur Simon Durant entre 1825 et 1827, elles ont cédé la place dans les

années 70 à l'aile neuve du palais de justice. □ Décor peint de la salle des assemblées de la cour d'appel, 1846. Co. P.

PRÉFECTURE (*N° 10, avenue Feuchère/Plan C3.*) La décision d'implanter la préfecture en bordure de la nouvelle avenue Feuchère consacre le quartier de la gare, dont l'urbanisation est amorcée en 1840. Léon Feuchère, architecte du département et de la ville, donne le projet du futur hôtel dans le style de la Renaissance et du classicisme louis-quatorzien. La première pierre est posée en 1855. Co. P.

LYCÉE DAUDET (*N° 13, boulevard Victor-Hugo/Plan B2.*) Ancien hôpital général, créé en 1694, doté en 1811 d'une façade néo-classique conçue par l'ingénieur Charles Durand. Intérieur remodelé à la fin du XIX^e s. lors de l'aménagement en palais des Arts, aussitôt suivi d'une transformation en lycée accompagnée d'une extension (voir rotonde, à l'angle avec la rue Jean-Reboul). Co. P.

CARRÉ D'ART (Plan B2)

À son arrivée à la mairie, Jean Bousquet projette de doter la ville d'un centre d'art contemporain et d'une bibliothèque municipale, une sorte de centre Pompidou régional. Projeté sur l'emplacement de l'ancien théâtre incendié en 1952, le futur bâtiment profitera du plus bel emplacement de Nîmes, face à la prestigieuse Maison Carrée. Après un concours remporté en 1984 par sir Norman Foster, celui-ci est amené à remanier plusieurs fois son projet afin de réinsérer la colonnade du théâtre, option bien vite abandonnée. Au total, dix versions différentes sont développées jusqu'au dépôt du permis de construire en 1985. Le projet initial conçu par le Jet architect, qui construit alors la célèbre tour de la Shanghai Bank à Hong Kong, est basé sur la transparence, le dialogue avec la ville et un emploi maîtrisé de solution high tech. Foster y propose un dégagement de la Maison Carrée, la création d'un parvis commun (qui profite en fait au Carré d'art, le vestige romain étant pauvrement enfoncé dans une cuvette dessinée comme un bassin). La hauteur du bâtiment correspond au gabarit des immeubles nîmois et le rectangle s'inscrit dans le tracé de la ville comme une diagonale sur le trajet des arènes aux jardins de la Fontaine. Conçu comme un hommage à la Maison de verre de Pierre Chareau (à Paris), le Carré d'art sera une boîte de verre aux ascenseurs transparents, comme les façades. Réinterprétant à sa manière les typologies locales, Foster tourne son monument sur son intérieur organisé autour d'un grand vide – une cour méditerranéenne – et d'un escalier central. Prévu à l'origine pour accueillir de la verdure et un escalier de pierre, cet atrium est conçu comme un morceau de résistance où des flots de lumière zénithale tomberaient sur une cascade d'escaliers, de mezzanines et d'ascenseurs. Quatre niveaux au-dessous du sol et quatre au-dessus permettent de dégager une superficie utile de 16 000 m². Le chantier n'est ouvert qu'en 1988, la réalisation pâtissant des controverses, de contraintes et du rythme lent d'un chantier à éclipses avec plusieurs changements d'équipes et de responsables. Les architectes lyonnais Jourda et Perraudin collaborent au chantier de la fin 1987 à la mi-1990, période pendant laquelle Foster était moins disponible. Les pluies de 1988, ayant inondé les fouilles du monument, engendrèrent la conception d'un socle pour l'édifice, ce qui explique les emmarchements dont il est aujourd'hui entouré. Le projet a beaucoup évolué depuis le concours jusqu'à l'inauguration en 1993.

Avec le socle et les entrées par deux portes à tambours, il ne reste que l'idée de la diagonale qui traverse implicitement l'édifice, les accès étant placés en opposition. C'est ce parcours qui justifiait le rez-de-chaussée censé servir de lieu public et de traverse

piétonne. « Qui fera le chemin ? Qui le comprendra ? » s'exclamait un critique lors de l'inauguration. La disposition intérieure, qui fait penser à un grand magasin du XIX^e s., a également été altérée. De la cour à verrière amovible, on est passé à une verrière high tech, conçue à l'époque de Jourda et Perraudin, ambitieuse et cintrée, composée de verres boulonnés. Elle fut redressée et simplifiée, banalisée même. Au point que, peu de temps avant l'ouverture, l'architecte décida de tendre un vélum non seulement pour mieux contrôler la lumière mais aussi pour la dissimuler. L'évidement est malheureusement entouré de cloisons. Quant à l'escalier, il s'élève de façon majestueuse, mais butte là encore sur une cloison, tandis que les marches de verre dépoli diffusent la lumière qui vient éclairer la salle de lecture de la médiathèque.

La façade est composée d'un auvent fait de lamelles métalliques supportées par cinq colonnes gracieuses, en référence à la Maison Carrée. Elle a connu beaucoup de projets intermédiaires. Jusqu'en 1988, le même toit reposait sur deux fins poteaux placés aux angles, était finement haubané et contreventé. Câbles et filins ont disparu avec le retour à la direction de Norman Foster. Soucieux d'écologie, l'architecte a englobé le ramage d'un superbe micocoulier. En fait, pour les façades qui ont perdu en transparence (et peuvent faire penser à celles d'un immeuble de bureaux) comme pour l'ensemble du projet, les compromis ont joué dans le sens du timoré. Il s'agit certes d'une grande œuvre, prestigieuse, mais Foster, qui pour la première fois s'affrontait au climat méditerranéen et à un centre urbain chargé d'histoire, n'a pas révélé toutes les facettes de son talent. J.-F. P.

BOULEVARD AMIRAL-COURBET (Plan C1.) □ N° 1. Ancien grand magasin Bloch, vers 1920. Modern style. □ Angle du boulevard et n° 16, rue des Greffes. Immeuble de rapport par Gustave Arnaud, 1894. □ N° 13. Galerie Jules Salles, élevée en 1894 par Max Raphel grâce au legs du peintre nîmois Jules Salles. □ N° 13 bis. Façade sur le boulevard du collège des Jésuites, remaniée en 1842. □ N° 25. Cet immeuble, construit pour l'industriel Samuel Guérin vers 1872, abrite le seul passage couvert marchand créé à Nîmes au XIX^e s. Co. P.

PLAN DE L'ASPIC (Plan B2.) N° 2. Édifié en 1676 pour le marchand de soie Jean Martin par Jacques Cubizol et Pierre Cournon. Inspiré de l'hôtel de Lansard (n° 6, place de la Salamandre*), comme le montrent le décor des fenêtres et les lucarnes. En revanche, les atlantes de l'entrée sont uniques à Nîmes. Co. P.

■ **RUE DE L'ASPIC (Plan B2.)** Le long de la rue, suite de portes du XVI^e s. □ N° 8. Dans le passage d'entrée, fragments de sarcophage



Nîmes.
Hôtel de Fontfroide,
14, rue de l'Aspic.

paléochrétien et stèle antique rappelant le goût des Nîmois pour l'archéologie, attesté depuis le XVI^e s. Dans la cour, tourelle sur trompe, vers 1554, pour Pierre de Rozel, premier président à la Cour des aides de Montpellier. □ N° 10. Daté par une autorisation de voirie de 1776, permettant au sieur Boissier, négociant en soie, de construire un immeuble avec balcon « roulant sur l'angle » ; au XIX^e s. ajout des demi-balcons du second étage. □ N° 14. Reconstitué vers 1665-1670 par Jacques Cubizol pour le contrôleur des Finances Pierre de Fontfroide. Escalier ouvert sur cour, à quatre noyaux et à paliers agrandis par des balcons. Co. P.

PLACE D'ASSAS (Plan A1.) Réaménagée en 1988-1989 par Martial Raysse qui apparaît alors comme le fondateur du nouveau réalisme, oscillant entre ready-made, dadaïsme et expressionnisme poétique et onirique auquel il se consacre depuis 1975. La place d'Assas est un rassemblement de symboles autour d'une fontaine. L'espace est traversé par une circulation d'eau qui court d'une ex-

trémité à l'autre, entre deux têtes géantes en pierre, principe féminin et masculin, Nemausus (la source) et Nemausa (la force virile). Entre les deux figures, quatre colonnes portant l'Étoile d'où l'eau surgit. Deux statues de bronze jouent avec cette eau : là encore Nemausus et Nemausa, qui symbolisent aussi le Jour et la Nuit. La figure féminine, « dangereuse et cruelle », est Isis. Elle joue avec l'eau qui surgit d'une de ses paumes et frappe l'autre. Elle tourne le dos au Jour, serein, qui bras tendus, reçoit l'eau sur ses paumes ouvertes. Un tumulus de pierres sèches de la garrigue complète l'installation : il est planté de végétation méditerranéenne et parsemé de niches abritant des moulages des têtes des statues faisant partie du patrimoine antique de la ville. L'olivier domine la source. Un troisième personnage en bronze, assis sur le tumulus, lit le « livre de la sagesse » et domine la place. Il médite sur la symbolique de l'eau et de la pierre, de l'espace ouvert et ensoléillé voulu par l'artiste. Sur les parapets qui limitent la place sont tracés des mots, des

signes et des chiffres ainsi que deux silhouettes : l'effort (qui gravit un escalier) et l'équilibre humain (dans un cercle, comme ceux de la Renaissance) – autant de signes cabalistiques liés à des valeurs et à des forces à découvrir qui relèvent de la perception du monde. Les blocs de pierre, d'abord économiques et utilitaires, présentent des analogies avec les épitaphes nîmoises. De cette coïncidence de l'alignement et des formes, l'artiste tire parti et les travaille en les burinant dans ce sens. La place d'Assas ainsi remaniée apparaît comme une des œuvres majeures d'un artiste universellement célèbre.

J.-F. P.

RUE DE BERNIS (Plan B2.) N° 3. Hôtel d'origine médiévale (en façade sur rue, appareil du XIV^e s. et croisée du XV^e s.), transformé au XVII^e s. pour la famille Pierre de Bernis : **cour** mêlant influences italiennes (colonnade, fenêtre à fronton) et françaises (murs en brique et pierre).

Co. P.

RUE BRIÇONNET (Plan C3.) N° 2. Construit vers 1840 pour le négociant en vin Léonce Guiraud.

Co. P.

RUE DU CHAPITRE (Plan B2.) □ N° 14. Façade de 1760. Cour avec vestiges médiévaux (escalier en vis). Modernisé au début du XVII^e s. pour le conseiller Jean de Baudan, puis au XVIII^e s. □ N° 17. Façade de la prévôté (entrée rue de la Prévôté). Dans l'Ancien Régime, le prévôt du chapitre de la cathédrale était le principal dignitaire ecclésiastique après l'évêque. La façade a été élevée en 1631 par le maître maçon Cubizol père : la facture de la porte, proche de celle du n° 6, place de la Salamandre*, invite à l'attribuer au même architecte Jean Chirac.

Co. P.

ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE (Plan C2.) Fontaine conçue par Charles Questel, sculptée par James Pradier, 1851. La figure féminine, portant une couronne associant Maison Carrée et Arènes, symbolise la ville de Nîmes ; à ses pieds, deux génies et deux ondines représentent la source éponyme Nemausa, la fontaine d'Eure, le Gardon, le Rhône ; entre ceux-ci, mascarons évoquant les saisons.

Co. P.

RUE DE LA CITÉ-FOULC (Plan B3.) □ N° 10. Musée des Beaux-Arts, construit par Max Raphel en 1907. À l'intérieur, mosaïque romaine dite du Mariage d'Admète. Tableaux de peintres originaires de la région : Subleyras, J.-F. de Troy, Sigalon. □ N° 35-37. Hôtel particulier Modern style construit par Gustave Arnaud en 1892.

Co. P.

RUE DE LA COURONNE (Plan C2.) N° 4. Vaste hôtel d'origine médiévale (voûtes d'ogives au rez-de-chaussée, XV^e s.), remodelé au début du XVIII^e s. pour Jacques de Mailhan, seigneur de Bouillargues. De cette époque, **escalier** ouvert sur cour avec ferronnerie. Après 1830, aménagement de la

façade sur le boulevard pour les Vincens-Devillas, négociants et banquiers.

Co. P.

SQUARE DE LA COURONNE (Plan C2.) Statue d'Alphonse Daudet par Falguières, 1900.

Co. P.

RUE DORÉE (Plan B-C3.) □ N° 3. Rebâti en 1779 pour le négociant et banquier Joseph André ; derrière la façade mise au goût du jour, on a tiré parti d'une construction antérieure, d'où la fidélité à l'organisation autour de la cour centrale : escalier ouvert sur cour avec un portique dorique inspiré de l'hôtel de Sallèles à Montpellier (voir rue du Cannau), plus vieux d'un siècle. □ N° 5. Remanié avant 1750 par son nouveau propriétaire, le procureur Guilhon : façade exemplaire des formules prisées par l'élite nîmoise jusqu'aux années 1770. □ N° 7. XVII^e s. ; escalier ouvert sur cour. □ N° 16. (académie de Nîmes). Reconstitué après un remembrement de 1626 par le conseiller du roi Gailhard Guiran, fêru d'archéologie, comme en témoigne l'inscription de la maxime antique « Ne quid nimis » (rien de trop).

Co. P.

PLACE DU GUESCLIN (Plan C3.) Monument aux morts de la guerre de 1870 par Antoine Mercier.

Co. P.

AVENUE FEUCHÈRE (Plan C2.) N° 2. Construit vers 1846 par Gaston Bourdon pour Bézard, négociant, comprenant un hôtel particulier ouvrant sur l'esplanade et un immeuble de rapport ouvrant sur l'avenue.

Co. P.

RUE FRESQUE (Plan B2.) □ N° 6. Hôtel d'origine médiévale. Façade refaite au XVIII^e s. pour les Novi, famille de magistrats, hauts fonctionnaires et ecclésiastiques, propriétaire des lieux depuis le XVII^e s. Cour de style Louis XIII. Escalier à quatre noyaux et à décor stucqué italianisant. □ N° 16. Maison de l'avocat des pauvres, un des rares exemples préservés de maison bourgeoise sans prétention du XV^e s. Elle perpétue le souvenir d'une œuvre d'assistance judiciaire aux plus démunis créée en 1459 par l'avocat Louis Raoul, qui, pour son fonctionnement, légua sa maison et ses terres.

Co. P.

QUAI DE LA FONTAINE (Numéros pairs, sur la rive nord ; numéros impairs, sur la rive sud) (Plan A1.) Lieu d'élection des notables nîmoises au XIX^e s. □ N° 2. Construit pour le fabricant de lacets Samuel Guérin, décor Napoléon III, vers 1870. □ N° 11. Construit pour l'ingénieur Hérisson par Paul Neno, vers 1890-1900. □ N° 12 bis. Hôtel d'Urre d'Aubais, vers 1840. □ N° 19. Hôtel Lavergne, construit par Auguste Tur, vers 1880.

Co. P.



Nîmes. Hôtel,
4, rue de la Couronne.

PLACE GABRIEL-PÉRI (Plan C1.) N° 5. Théâtre de la Renaissance construit en 1877. Il ne reste que la façade.

Co. P.

BOULEVARD GAMBETTA (Plan C1.) N° 52. Ancienne manufacture Bertrand-Boulla, spécialisée dans les copies de tapis de la Renaissance, 1882.

Co. P.

RUE DU GRAND-COUVENT (Plan B1.) N° 19 à 25. Ancien couvent des Ursulines. Église bâtie par Claude Delort et Jacques de Paulet en 1714-1718. Affectée depuis 1795 au culte réformé sous le nom de Petit Temple. Buffet d'orgues en noyer sculpté, réalisé par Isnard

en 1750. Les bâtiments conventuels ont été reconstruits peu après l'église ; ils ont été étendus en 1752 au nord du ruisseau de l'Agau (aujourd'hui rue de l'Agau), franchi par un passage sur arc.

Co. P.

GRAND-RUE (Plan C2.) N° 10. Grand hôtel reconstruit en 1786 pour David Rivet, négociant en soieries et armateur installé à Cadix, probablement par Jean Arnaud Raymond, architecte du roi. Style néo-classique, palladianisant (atrium, éclairage zénithal). La rampe de l'escalier d'honneur est inspirée de celle de l'École militaire de Paris.

Co. P.



Nîmes. Hôtel,
1, rue de la Madeleine.
Détail de la façade.

PLACE DE L'HORLOGE (*Plan B2.*) Tour bâtie en 1754 à l'emplacement d'une tour du XV^e s. accolée à la première maison consulaire. Cette maison a été détruite vers 1855, lors de la création de la place. Co. P.

RUE DE L'HORLOGE (*Plan B2.*) N° 5. Hôtel remodelé au XVIII^e s. Dans la cour, logette sur trompe, XVII^e s. □ N° 13. Porte début du XVII^e s. Hôtel remanié au XVIII^e s. pour la famille de Possac ; voir le pan coupé avec balcon à l'angle des rues. □ N° 18. Transformé à la fin du XVII^e s. pour la famille de Possac par Gabriel Dardailhon ; voir notamment l'escalier sur cour. Co. P.

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE (*Plan B-C3.*) N° 6. Façade décorée au XIX^e s. pour servir d'enseigne aux commerçants occupant l'immeuble : masques d'animaux pour l'armurier Windisch, Jacquemart pour l'horloger Berger. Sur cour, dispositions témoignant de l'aspect initial, vers 1440-1460, avec personnages en haut relief, coursives, tour d'escalier en vis. Co. P.

RUE DES LOMBARDS (*Plan B1.*) □ N° 15. Deux escaliers rampe-sur-rampe ouverts, celui de la première cour datée par un prix-fait de 1657, baillé au maçon Simon Dumas par le négociant Pierre Novy ; celui de la seconde cour, début du XVII^e s., et fenêtre d'angle en encorbellement de la fin du

XV^e s. □ N° 18. Daté par autorisation de construire de 1776. □ N° 29. Remodelé fin XVII^e s. par Gabriel Dardailhon pour Pierre Fauquier, bourgeois et second consul. De cette époque, datent l'entrée et l'escalier.

■ RUE DE LA MADELEINE (*Plan B2.*) □ N° 1. L'étage de cette maison romane a été remanié lors de l'ouverture de fenêtres qui a entraîné le déplacement de certains éléments et la disparition des baies géminées originelles. Il comportait entre celles-ci une haute frise sculptée ; des médaillons en ornaient la partie supérieure. La majeure partie de la frise présente des feuilles, soit lisses et surchargées de divers motifs, soit côtelées à la manière de celles qui décorent les premiers chapiteaux gothiques. La section la plus remarquable montre un personnage grotesque entre deux grands fauves symétriques. À ces éléments figurés viennent s'ajouter des têtes humaines ou animales, une tête de bélier et un aiglon. Des masques humains et des animaux apparaissent aussi dans les médaillons de la partie supérieure ; ils sont comparables par leur disposition à ceux que l'on voit dans des écoinçons du cloître de la cathédrale romane d'Aix-en-Provence. Cependant, la profusion ornementale qui caractérise ces sculptures ainsi que la façon dont des motifs sont surimposés aux feuilles permettent de

Nîmes.
Hôtel,
6, place de la
Salamandre.



les considérer comme des œuvres de l'atelier qui a décoré l'église Notre-Dame-du-Lac au Thor (Vaucluse), un peu avant 1202, en y représentant à plusieurs reprises des aiglons très semblables à ceux de Nîmes. □ N° 27. Reconstitué vers 1778. □ N° 28. Reconstitué vers 1778. V. L.

RUE DES MARCHANDS (*Plan B2.*) □ N° 11. Rare exemple de la maison des années 1460-1470. On remarquera le grand arc à intrados en plate-bande couvrant une boutique qui ne pouvait appartenir qu'à un riche marchand, et le tracé surprenant des archivoltes du premier étage. □ N° 17. Façade à deux ordres superposés, des années 1560. Dans les métopes de l'ordre dorique, protomés de tau-reau, comme au Duché d'Uzès* et au 73, rue Nationale à Beaucaire*. □ N° 21. Façade refaite vers 1763 pour le marchand toilier Pierre Guez. Co. P.

PLACE DU MARCHÉ (*Plan B2.*) Fontaine conçue en 1987 par Martial Rayssé et Vito Tongiani. Réalisée en marbre de Carrare, elle a été sculptée sur le lieu d'extraction par Silvio Tongiani. Le crocodile est le symbole de la ville de Nîmes. J.-F. P.

RUE NATIONALE (*Plan B-C1.*) N° 21 (*hôtel pour voyageurs*). Hôtel de la famille de La Baume. Cour avec un escalier ouvert dont les paliers forment coursives à l'est et se pro-

longent sur la façade nord formant un ensemble remarquable, XVII^e s. L'entrée principale, d'origine, est au n° 9 de la rue des Orangers. Co. P.

RUE DES ORANGERS (*Plan B1.*) □ N° 3, 9 et 20. Portes du XVII^e s. Pour le n° 9, voir n° 21, rue Nationale. Co. P.

RUE PORTE-DE-FRANCE (*Plan B2.*) N° 12. Château Fadaise. Hôtel particulier (*rue*) construit en 1682 par Gabriel Dardailhon pour Pierre de Serres, seigneur de Saint-Côme. L'appellation ne date que du XVIII^e s. et n'a pas d'explication sûre (fade, féérique, fou, folie, rappelant l'étrangeté de cette construction dans l'environnement primitivement semi-rural). Co. P.

RUE RÉGALE (*Plan B2.*) Située dans l'axe de l'Esplanade et de l'avenue Feuchères, cette rue profite de leur aménagement : elle est réalignée dans les années 1840-1850, comme en témoignent les immeubles néo-classiques des n° 6, 7, 9 et 11. Co. P.

RUE DE LA RÉPUBLIQUE (*Plan B3.*) N° 32 (*Chambre de commerce*). Édifice abritant l'hôtel-Dieu depuis le Moyen Âge. Façade rebâtie en 1832 par l'ingénieur Charles Durand. Sur la rue Jean-Reboul, porte de la chapelle Saint-Joseph, 1659, et portail dessiné par Esprit Dardailhon, 1740. Co. P.